

**Université de Palacký Olomouc**

**Faculté des Lettres**

**Mémoire de Master**

**2010**

**Lenka Slámová**

**Université de Palacký Olomouc**

**Faculté des Lettres**

Département des études romanes

## **Mémoire de Master**

**La présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne 2009 – les  
circonstances et le déroulement**

**Lenka Slámová**

*Dirigeant de mémoire:* Ing. Michel Viland

Olomouc 2010

Je déclare sur l'honneur d'avoir rédigé ce Mémoire de Master prersonnellement et d'avoir cité toutes les sources d'informations utilisées.

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

*Olomouc, květen 2010*

.....

J'adresse tous mes remerciements à M.Viland, dirigeant de ce mémoire, d'avoir patientement surveillé le travail et d'avoir apporté des conseils et des remarques utiles.

## **Table des matières**

<b>1 INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
<b>2 LA PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE L'UE ET DE LA PRÉSIDENTE.....</b>	<b>11</b>
<b>2.1 Le fonctionnement du Conseil.....</b>	<b>11</b>
<b>2.2 Le fonctionnement de la présidence.....</b>	<b>13</b>
2.2.1 Le principe de rotation.....	14
2.2.2 Les fonctions de la présidence.....	15
2.2.2.1 L'administration et la direction du Conseil.....	16
2.2.2.2 L'établissement des priorités politiques.....	17
2.2.2.3 La négociation.....	17
2.2.2.4 La représentation de l'Union européenne.....	18
2.2.2.5 La défense des intérêts nationaux.....	19
<b>3 LA SITUATION POLITIQUE EXTÉRIEURE QUI A INFLUENCÉ LES OBJECTIFS ET LE DÉROULEMENT DE LA PRÉSIDENTE TCHÈQUE.....</b>	<b>21</b>
<b>3.1 Le climat politique extérieur.....</b>	<b>21</b>
3.1.1.1 Les difficultés de la République tchèque à l'égard de l'Europe 21	
3.1.1.2 Les réserves françaises .....	23
<b>3.2 Les objectifs.....</b>	<b>24</b>
3.2.1 Les priorités: l'économie, l'énergie, l'Europe et le monde.....	25
3.2.1.1 L'économie : la lutte avec la crise.....	26
3.2.1.2 L'énergie: la protection de l'environnement la nécessité de la diversification des ressources.....	28
3.2.1.3 L'Europe et le monde.....	29

3.2.2 Le programme de la présidence.....	30
3.2.2.1 Les affaires générales : le Traité de Lisbonne et l'élargissement de l'UE.....	30
3.2.2.2 Les affaires économiques et financières : problèmes actuels	31
3.2.2.3 La politique énergétique : le renforcement de la stabilité énergétique.....	32
3.2.2.4 Les transports : les conditions équilibrées et la sécurité. . .	33
3.2.2.5 Les télécommunications : la société d'informations.....	34
3.2.2.6 L'environnement : la protection du climat.....	34
3.2.2.7 L'emploi et politique sociale : la libre circulation et l'harmonisation de la réglementation.....	35
3.2.2.8 L'éducation, jeunesse, sport : développement de la formation professionnelle.....	35
3.2.2.9 La santé : l'harmonisation des conditions européennes....	36
3.2.2.10 L'agriculture et pêche : l'unification et la standardisation des conditions.....	36
3.2.2.11 La culture et audiovisuel : la mobilité et la protection contre le piratage.....	37
3.2.2.12 Les affaires intérieures : concentration à la sécurité.....	37
3.2.3 Le déroulement de la présidence.....	39
3.2.3.1 La préparation de la présidence tchèque.....	40
3.2.3.2 Le Conseil européen – Mars 2009.....	42
3.2.3.3 Le sommet du G20 .....	44
3.2.3.4 Le sommet UE - États-Unis.....	45
3.2.3.5 Le sommet sur l'emploi.....	46
3.2.3.6 Le sommet pour le Partenariat Oriental.....	48
3.2.3.7 Le Conseil européen – Juin 2009.....	49

## **4 DES PROBLÈMES CONCRETS EXTERNES ET LA SITUATION POLITIQUE QUI ONT INFLUENCÉ LA PRÉSIDENTE TCHÈQUE**

<b>4.1 Des problèmes concrets.....</b>	<b>51</b>
4.1.1 La crise énergétique.....	51
4.1.2 La crise au Proche-Orient.....	54
4.1.3 La crise institutionnelle européenne.....	56
4.1.4 La crise gouvernementale tchèque.....	60
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>62</b>
<b>RÉSUMÉ EN FRANÇAIS.....</b>	<b>64</b>
<b>RÉSUMÉ EN TCHÈQUE.....</b>	<b>65</b>
<b>ANOTATION / ANOTACE.....</b>	<b>66</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>71</b>

## 1 INTRODUCTION

Étant donné que la République tchèque est devenue membre de l'Union européenne en mai 2004, elle participe donc au fonctionnement d'un tout qui d'une certaine manière interconnecte l'Europe et détermine sa direction. La participation à ce processus représente donc d'une part un grand nombre d'obligations, mais d'autre part beaucoup d'avantages à puiser. Les deux aspects sont conditionnés par une connaissance des mécanismes du fonctionnement institutionnel de l'Union européenne. [l'UE]

Nous pouvons tracer les racines de l'institution de la présidence dès le fondement de la Communauté. Bien que son rôle a été plusieurs fois discuté d'une manière critique, la présidence peut être considérée comme un élément important de la démocratie. Puisque chaque État membre a l'occasion d'être placé en tête de l'UE, il peut déterminer son activité dans une certaine mesure.

Du fait que l'union à 27 est une unité très variée et diversifiée en ce qui concerne le caractère des États membres, les conditions dont la présidence s'effectue sont incomparables. Tandis que les États fortement incorporés aux structures européennes peuvent bénéficier de leur autorité politique naturelle et quelques fois d'une sûreté organisationnelle et financière, les États plus faibles sur la scène européenne doivent souvent faire face à la méfiance ou à des doutes liées à leurs incapacité éventuelle de mener l'Union européenne de façon au moins satisfaisante.

Puisque la République tchèque est après la Slovaquie le deuxième pays novice à présider le Conseil de l'UE, elle a dû naturellement régler des problèmes liés à sa position plutôt défavorable. Le but de ce mémoire est donc d'expliquer les circonstances qui accompagnaient toute la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne et en particulier de proposer un bilan de la présidence. En examinant ces phénomènes, la question essentielle s'est posée : Est-ce que la République tchèque a bien maîtrisé sa mission européenne? Ou bien est-ce qu'elle a confirmé sa réputation fragile et la critique venant de la part des pays stratégiques européens s'est-elle montrée d'être justifiée? Les réponses peuvent être trouvées dans des lignes suivantes.



Comme il a été mentionné, ce travail a pour but de décrire et d'évaluer le déroulement et le fonctionnement de la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne en 2009. Concernant le contenu de ce travail, il faut premièrement mentionner plusieurs faits théoriques. Pour cette raison il y a deux chapitres introductifs, dans lesquels le sujet est expliqué de manière plutôt général.

D'abord, l'attention est prêtée à la description du fonctionnement du Conseil de l'UE. Ensuite, il est nécessaire de tracer les buts et les cibles pour lesquels la présidence a été instaurée. Puis, pour comprendre l'institution de la présidence comme un tout, le principe de rotation et les fonctions de la présidence sont décrits.

Dans des chapitres suivants, les problématiques plus proches au sujet de ce mémoire sont traitées. Concrètement, ce sont les informations qui concernent les dispositions et capacités initiales de la République tchèque pour mener l'Union européenne. C'est aussi la situation européenne globale dans laquelle la République tchèque s'est trouvée avant la présidence. Différentes circonstances, conditions et relations internationales sont expliquées, pour qu'il soit possible de faire une comparaison rétrospective des attentes européennes. Ainsi le climat européen général avant la présidence tchèque est désigné.

La prochaine partie traite les objectifs prioritaires de la présidence tchèque. Puis c'est le programme moyennant lequel ces cibles auraient été atteints.

Après avoir décrit les conditions initiales et les priorités de programme, l'auteur va mettre l'accent sur des actions significatives concrètes. En particulier ce sont les sommets et les négociations importantes qui ont été gérées par des représentants tchèques dans le cadre de l'Europe. Les points du programme officiel seront comparés avec le réel contenu de ces réunions internationales.

Comme l'institution de la présidence du Conseil de l'Union européenne a des pouvoirs politiques et de même des responsabilités liées au fonctionnement de l'Union européenne, les problèmes concrets à résoudre en dehors du programme désigné sont traités. Ce sont des actes et des négociations sorties de la nécessité d'assurer le bon déroulement de l'UE, ainsi que des mesures prises durant la présidence. Ces actions ont été menées pour la plupart par le Premier ministre de la RT ou par le Ministère de l'extérieur. Il s'agit par exemple crise du gaz et d'autres situations imprévisibles, dans

lesquelles la République tchèque, comme un représentant responsable de l'UE, a dû intervenir. Du fait que le déroulement de la présidence tchèque aie été poursuivi par des luttes politiques intérieures, il est absolument nécessaire de désigner la situation politique au sein de la RT pendant la présidence.

Enfin, une conclusion suit. Différents points du programme de la présidence sont comparés avec les réussites atteintes durant la présidence tchèque. De même façon, les échecs sont mentionnés. Finalement, en utilisant des connaissances recueillies et mentionnées ci-dessus, le point de vue de l'auteur referme le chapitre.

## **2 LA PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE L'UE ET DE LA PRÉSIDENTE**

Dans des lignes suivantes, l'auteur mentionne purement les faits nécessaires pour pouvoir analyser la présidence comme un tout. Premièrement, l'accent est mis à la description du Conseil de l'Union européenne. Deuxièmement ce sont le fonctionnement et le travail du Conseil qui sont mentionnés.

### **2.1 Le fonctionnement du Conseil**

Le Conseil de l'Union européenne est une institution très importante qui a un pouvoir décisif principal dans le cadre de l'Union. Pour qu'il puisse travailler effectivement, il est nécessaire qu'il y ait des membres compétents. Dont deux niveaux sont distingués en pratique.

Premièrement, ce sont les Ministres des États membres qui discutent des questions plutôt concrètes dépendant de leurs ressorts d'activité. Leurs réunions prennent place plusieurs fois par mois. Deuxièmement, ce sont les réunions des représentants suprêmes des États membres. Ces rencontres se tiennent généralement quatre fois par an. Comme il a été marqué, ce sont les Premiers ministres ou les Présidents des États membres qui s'attachent à résoudre des problèmes communautaires au sens plus large. Le programme de leurs sessions donc varie selon des besoins actuelles de l'Union. De même, la politique globale de l'UE est désignée. Pour conclure, il faut accentuer le fait que tous les deux niveaux sont clés et indispensables pour le bon fonctionnement de l'Union Européenne. <sup>1</sup>

En examinant le Conseil de l'Union européenne, nous trouvons deux pouvoirs principales. Elles sont parallèles et harmonisées avec l'ordre courant dans les États membres. Cependant, ces pouvoirs doivent être partagés avec d'autres organismes de l'Union pour assurer un meilleur contrôle et la démocratie. D'abord, c'est le pouvoir législative qui est assuré par le Conseil de l'UE en coopération avec le Parlement européen. Puis, le Conseil dispose du pouvoir exécutif qu'il partage avec la Commission européenne.

---

<sup>1</sup> Europa – Portál EU, <http://www.europa.eu>

Le Conseil organise ses sessions plusieurs fois par mois et différents groupes de Ministres participent à ces séances. Leur structure dépend du sujet négocié (questions financières, économiques, relations extérieures, problématique concernant le transport, énergétique, agriculture etc.)

## 2.2 Le fonctionnement de la présidence

Pour compléter les informations mentionnées ci-dessus, il est nécessaire d'expliquer l'importance de l'institution de la présidence. Pour cette raison, il y a une description plus concrète de la présidence. Les informations mentionnées sont de caractère plus vaste, mais l'auteur les trouve nécessaires pour pouvoir comprendre les chapitres suivants.

La présidence joue un rôle unique dans le cadre de l'Union européenne. C'est un élément formant une image générale d'ordre unitaire. Concrètement, il s'agit d'une structure triangulaire qui est formé de trois éléments. Ce sont le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne et le Parlement européen qui mutuellement entrent en relation interactive et communiquent entre eux. À l'aide de la présidence, toutes les trois institutions sont connectées.

En considérant les faits mentionnés ci-dessus, il est évident que la présidence n'est pas une institution officielle. Tandis que les institutions mentionnées en bas sont les établissements implantés dans les contrats européens, la présidence comprend plutôt un ensemble de fonctions, de responsabilités et d'obligations qui découlaient d'une nécessité politique pendant des années.

Pour commencer, il faut tout simplement remarquer que chaque six mois il y a un changement de la présidence. Ce sont les États membres qui prennent l'initiative et participent à cette fonction. Comme il a été dit, tous les six mois un État membre remplace l'autre à la tête de l'Europe.

En renouant le chapitre précédent, on constate que la présidence en fait réunit les deux niveaux de négociation mentionnées. L'État qui actuellement préside le Conseil dirige une large gamme d'activités. En particulier, ce sont des questions concernant la Communauté, politique étrangère commune, politique de sécurité. Ce sont aussi des questions qui contiennent la coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures etc. L'État qui actuellement prend la présidence conduit ses négociations à tous les niveaux mentionnés ci-dessus.

Autrement dit, les responsabilités de l'État présidant sont très diverses. Elles viennent de la structure compliquée du Conseil de l'UE. Pour cette raison, la présidence

comprend le règlement d'agendas qui se rapportent aux problèmes des structures les plus hautes. En même temps ce sont les problèmes les plus concrets qui apparaissent dans les niveaux les plus bas.<sup>2</sup>

En dehors des actions particulières sous la direction de la présidence, il existe un grand nombre d'activités qui ne sont pas si visibles, mais qui sont bien sûr d'importance remarquable. On peut imaginer que le Conseil européen est situé en haut d'une pyramide en dominant des autres structures. Dans les rangs plus bas se trouve le Conseil de l'Union européenne qui accorde les lois. Puis ce sont des comités de représentants et des groupes d'expertise qui préparent les lois et formulent les revendications et intérêts des pays particuliers.

### **2.2.1 Le principe de rotation**

Après avoir expliqué les caractéristiques et les spécifications de l'institut de la présidence, on peut éclairer le principe de rotation, c'est-à-dire le mode dont les États membres changent à la tête du Conseil. La règle officielle a été directement fixée dans les Contrats de Rome. C'était une démonstration d'égalité des États membres qui est assurée par le changement tous les six mois. Pour cette raison chaque État a l'occasion de mener l'Union européenne, peu importe son étendue ou son niveau économique.

Durant le fonctionnement de l'UE, quelques modifications de ce principe ont été faites. D'abord, c'était l'ordre alphabétique qui a été instauré pour garantir la participation de tous les États membres. Comme il y avait des complications concernant les nouveaux entrants qui en fait perturbaient cette rotation, un ordre officiel a été déterminé.

De plus, les États qui entraient dans l'UE n'étaient pas souvent capables de gérer le Communauté. À cause de cela, un nouveau système a été instauré. Il tient compte de ces faits et il ne permet pas aux nouveaux-entrants de présider le Conseil de l'UE.

Une autre modification, c'est un changement proportionnel. Cela veut dire que des États petits succèdent à des États grands, des États vieux remplacent des États nouveaux et des États actifs dans le domaine de la politique étrangère changent avec des

---

<sup>2</sup> Council guide – The Presidency Handbook

États plutôt passifs. Tout cela devrait équilibrer les politiques étrangère et économique. De même ces restrictions sont prises pour supprimer les risques de dominance d'un État ou d'une groupe d'États.

Par contre, si un État demande la présidence hors du plan désigné, il faut une totalité de voix des autres États membres pour l'approuver.<sup>3</sup>

Outre le principe de rotation, un autre mécanisme est mis en pratique. Il s'agit du principe de neutralité. Du fait qu'il soit absolument indispensable que l'État dirigeant la Communauté soit indépendant et objectif, l'État présidant devrait respecter ce fait. Il est habituel qu'une identité européenne et des sujets purement européens sont traités dans le cadre de la présidence. Ce sont aussi les avis et les recommandations des autres membres de l'UE qui doivent être pris en considération.<sup>4</sup>

### **2.2.2 Les fonctions de la présidence**

Comme il a été constaté, la définition de l'institution de la présidence est un peu vague aussi que son rôle. Puisque les fonctions effectuées par la présidence n'étaient pas clairement définies dès le début, elles se sont développées pendant les années. Les activités de la présidence se sont évoluées selon les besoins et nécessités venant du coeur de la structure institutionnelle de l'UE. Généralement, les compétences et les responsabilités de l'État présidant ont progressivement augmenté pendant les années. Par conséquent, ces changements se sont manifestés par les exigences grandissantes en ce qui concerne la marche de l'institution. Les besoins de plus en plus augmentant ont été accompagnés par l'approfondissement nécessaire des négociations politiques.

Dans différentes sources littéraires, beaucoup d'approches diverses sont mentionnées. Cependant, il faut se rendre compte que ces différences touchent plutôt la manière dont les fonctions sont décrites et dont elles sont évaluées. En principe, le contenu est plus ou moins le même.<sup>5</sup> Donc essayons de décrire les fonctions principales de la présidence se profilant pendant des années.

<sup>3</sup> Pitrová, Kaniok, 2005, page 10

<sup>4</sup> Elgstrom, 2003, page 38

<sup>5</sup> Elgstrom, 2003, Westlake 1995, Hayes-Renshaw, Wallace, 2006,

### 2.2.2.1 L'administration et la direction du Conseil

Car la présidence se réalise en particulier moyennant un grand nombre de négociations, réunions et sommets [plus en détail dans le chapitre 2.2.3], la capacité d'assurer leur bon fonctionnement est essentielle. Au début de la Communauté l'organisation de ces événements représentait la tâche unique de la présidence. Récemment, les responsabilités de la présidence sont beaucoup plus larges et par conséquent son influence sur les événements dans l'UE augmentait considérablement. L'importance de cet élément organisationnel donc perdait son importance. Néanmoins, c'est souvent cet aspect organisationnel qui permet d'évaluer la présidence. Si la présidence est bien assurée techniquement, elle même reste inaperçu, car l'attention est concentrée aux négociations et aux réponses aux questions actuelles. Par contre, s'il y a des problèmes concernant l'organisation de ces réunions internationales, l'attention y est portée et l'effectif des dialogues peut être remarquablement plus basse.

L'État présidant donc prépare et dirige le travail du Conseil pendant son mandat. Cela concerne la préparation des mesures législatives pour un ensemble des comités, la préparation du programme des négociations en élaborant des données nécessaires. La présidence aussi désigne leur harmonogramme et dirige le déroulement des négociations. Cette activité complexe est réalisée soit dans le territoire de l'État présidant, soit dans le cadre des structures unitaires. Le point culminant dans l'activité de la présidence, c'est l'organisation des sommets, bien que leurs importance soit plutôt médiocre que politique.<sup>6</sup>

Dans le domaine de l'assurance organisationnelle la coopération avec le Secrétariat général du Conseil est très importante. Dans les années précédentes, la coopération entre ces deux éléments est devenue très étroite. Pour cette raison le Secrétariat est souvent considéré comme le « secrétariat de la présidence ». Par contre, , il est probable que les représentants de cette institution le refuseraient.<sup>7</sup> Apart le soutien logistique, le secrétariat assiste la présidence en désignant l'harmonogramme des rencontres, en préparant les conférence de presse etc.<sup>8</sup> En outre, le secrétariat offre les informations concernant les attitudes à l'égard des problèmes négociés des délégations

---

<sup>6</sup> Dočkal et al., 2006, page 198

<sup>7</sup> Hayes-Renshaw, Wallace, 2006, page 144

<sup>8</sup> Council guide – the presidency handbook, page 5



particulières. Moyennant ce service, le Secrétariat aide à améliorer l'effectif des négociations.

### **2.2.2.2 L'établissement des priorités politiques**

À cause de l'approfondissement de l'intégration européenne et de l'augmentation de l'agenda, la fonction administrative renforçait progressivement son rôle de leader politique. Dans les années précédentes, l'établissement des priorités politiques est devenu un des trois éléments dirigeant l'Union européenne. Les raisons pour lesquels la présidence augmente son importance dans ce domaine peuvent être trouvées dans différentes oeuvres littéraires. Par exemple, Hayes-Renshaw déclarent que l'importance de l'État président grandit grâce à l'effort d'équilibrer la Commission qui impose fortement des intérêts supranationaux et communautaires. Étant donné que la position du Conseil devienne de plus en plus forte pendant une trentaine d'années passées, la demande d'une initiative politique plus importante s'est développée. Puisque la position et les actions de l'État président sont les plus claires dans le cadre de l'UE, les sujets discutés et les résultats atteints sont souvent liés avec cet État concret.

Par contre, l'établissement des priorités de la présidence n'exprime pas les humeurs momentanées ou même les besoins de l'État président. Étant en accord avec les cibles de l'UE, toutes les priorités sont formulées quelques mois ou même quelques ans avant le début de la présidence. [plus en détail dans le chapitre 2.2.1].

L'établissement des priorités politiques donc représente une tâche assez difficile. Cela suppose une préparation solide et une connaissance des approches des États particuliers. Il est absolument nécessaire qu'un État membre qui se prépare pour la présidence prenne en considération toutes les circonstances et les connexions en suivant les tendances futures. Autrement dit, il faut qu'il distingue les priorités de l'Union européenne.

### **2.2.2.3 La négociation**

Il est évident qu'il ne suffit pas de désigner les priorités de la présidence. Il faut trouver les moyens de les imposer. Le pays président doit être capable d'organiser les négociations et de les faciliter le plus possible. Il faut écouter attentivement les revendications et les remarques des délégations, distinguer les points brûlant. Le

président devrait créer un tel climat dans lequel les représentants des États membres discuteraient d'une manière ouverte et franche.

La fonction négociateur était toujours une fonction importante, mais pendant des années, son importance augmentait encore. C'était d'une part à cause d'une diversité étendant des États membres, d'autre part d'un agenda étendue. On peut aussi mentionner le système de décision par une majorité qualifiée.<sup>9</sup> La présidence devrait trouver un consensus en atteignant une majorité nécessaire pour prendre une décision. S'il y a une menace de conflit entre quelques États membres, c'est de nouveau le pays présidant qui devrait diminuer les tensions.<sup>10</sup>

Pour prévenir les conflits ou pour trouver des compromis, le président a plusieurs instruments, formels ou non, à sa disposition. Une négociation efficace est conditionnée d'une connaissance parfaite des opinions des États membres concernant un certain domaine. Pour pouvoir remplir cette condition, un «tour de table» est organisée. En siégeant autour de la table ronde, tous les représentants déclarent leur position ce qui permet au président d'atteindre un succès. Par contre, le point faible de ce principe consiste en l'élimination de l'espace de négociation pour les États membre et en exigence de temps. Une autre façon de savoir les opinions c'est « le vote d'indication » où les membres de négociation formulent leur avis très rapidement, sans obligation de les conserver pour le vote finale.

Un instrument très spécifique de négociation, c'est une « confession ». Elle consiste en un dialogue informel dans lequel les points les plus brulant peuvent être éclairés. Il est évident qu'il s'agit d'une manière informelle et individuelle.<sup>11</sup>

#### **2.2.2.4 La représentation de l'Union européenne**

En parlant des fonctions de la présidence, il faut absolument mentionner une tâche très importante. Il s'agit de la représentation de l'UE. Dans le cadre de l'union, en représentant le Conseil de l'UE, le président en même temps devient une porte parole de la Communauté vis-à-vis du monde entier. Puisque la réalisation de la politique

---

<sup>9</sup> Pitrová, Kamiok, 2005, page 13

<sup>10</sup> majorité qualifiée – correspond au nombre de voix qui doit être atteint, au sein du Conseil, pour qu'une décision soit adoptée. Elle est atteinte si 255 voix sur 345 sont réunies. (soit 73% des voix)

<sup>11</sup> Pitrová, 1999, page 36

étrangère et de sécurité commune<sup>12</sup> [PESC] devient de plus en plus importante, il est nécessaire de souligner le poids de cette mission.

En ce lieu il faut constater que le président du Conseil n'est pas le seul représentant en ce qui concerne la politique étrangère de l'UE. C'est le Conseil de l'UE, la Commission européenne et le Haut représentant pour la PESC<sup>13</sup> qui partagent la représentation étrangère. Même les États tiers doutent souvent sur qui devraient-ils faire appel en cas de nécessité. La délimitation des sphères d'influence donc n'est pas très claire.<sup>14</sup>

En se rapportant au Traité d'Amsterdam, on s'aperçoit que la représentation de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité commune, le pays présidant joue un rôle crucial. Le président est de même responsable de la prise des décisions dans le cadre de la PESC et il en fait représente l'UE aux organisations et aux conférences internationales. En pratique, il faut que la présidence unifie toutes les attitudes des États membres concernant ce domaine. En même temps, le président donc devient un port parole pour l'étranger de l'UE, il la représente officiellement sur la scène internationale. Le président aussi assure la coopération du Conseil avec le Haut représentant de l'UE et avec le Parlement européen.<sup>15</sup>

### **2.2.2.5 La défense des intérêts nationaux**

Souvent les auteurs qui s'occupent du sujet du fonctionnement de la présidence critiquent cette fonction. Ils affirment souvent, que c'est seulement un État purement neutre qui peut exercer la présidence. Ils accentuent que l'État présidant doit être privé de tout l'intérêts national pour pouvoir remplir une fonction de négociateur neutre dans le cadre de l'UE. Par conséquent, c'est l'intérêt commun européen qui devrait être imposé, pas l'intérêt particulier d'un certain État membre.

Par contre, en pratique il est naturellement impossible de trouver un État qui ignore ses propres intérêts pour six mois. De plus, le pays présidant probablement ne

<sup>12</sup> Politique étrangère et de sécurité commune – prévoit la définition d'une politique commune de la défense qui pourrait conduire à une défense commune

<sup>13</sup> Haut représentant pour la PESC

<sup>14</sup> Bengston 2001

<sup>15</sup> Dočkal et al., 2006, page 197

peut pas se permettre de ne pas prendre en considération l'opinion publique. Sous la pression nationale le président a donc plus ou moins la possibilité d'influencer des sujets traités dans l'agenda européenne. En suivant le développement progressif de l'institution de la présidence, il faut accepter l'existence d'intérêts nationaux particuliers.

Puisque le pays présidant est suivi de toute l'Union européenne et même par le monde entier, il peut profiter de cette position internationale avantageuse. Cet aspect est important surtout pour les petits États dont l'influence peut augmenter pendant cette période. De plus, ses propres sujets à négocier peuvent être actuels pour tous les États membres, la contribution nationale peut donc enrichir l'agenda européen de façon positive.

Comme il a été constaté ci-dessus, l'attention mondiale est portée sur le pays gérant dont il a l'opportunité de tirer profit. Néanmoins, il faut être prudent et attentif puisque ce ne sont pas seulement les succès de la présidence qui sont suivis. Le monde entier de même aperçoit les échecs et les problèmes qui accompagnent la présidence. Les médias mondiaux souvent remarquent justement ces situations défavorables et l'image du pays présidant peut devenir négative. [plus en détail dans le chapitre 3.1.4].

### **3 LA SITUATION POLITIQUE EXTÉRIEURE QUI A INFLUENCÉ LES OBJECTIFS ET LE DÉROULEMENT DE LA PRÉSIDENTE TCHÈQUE**

Avant de commencer à décrire et à évaluer le programme concret de la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne, il faut tout d'abord expliquer l'environnement européen à la fin de la présidence française. Du fait que la France officiellement menait l'Europe pendant la demie année précédente, il y avait des doutes considérables concernant les capacités de la République tchèque d'entrer en fonction. Pour cette raison, la situation est éclairée ci-dessous. De même, l'attention est portée aux médias européens. À la fin de ce chapitre, l'auteur offre une analyse de ces divers points de vue. Pour compléter les informations, sa propre interprétation suit.

#### **3.1 Le climat politique extérieur**

En succédant à la présidence française, la République tchèque s'est trouvée dans une situation compliquée. Elle devait combattre les difficultés concernant sa position plutôt faible vis-à-vis de l'Europe. Le climat européen n'était pas favorable à un tel petit pays. Il y existait de nombreux doutes concernant la capacité de la RT à gérer l'Union européenne, principalement en raison des tendances euro-sceptiques prédominantes en Tchéquie. La République tchèque donc était constamment attaquée de la part des grands États qui exprimait constamment leurs doutes et leur méfiance à l'égard du gouvernement tchèque.

##### **3.1.1.1 Les difficultés de la République tchèque à l'égard de l'Europe**

Parmi les arguments les plus courants nous trouvons avant tout l'incapacité politique de mener la présidence, la préparation insuffisante du déroulement de la présidence et finalement la faiblesse économique et politique.

Bien que la République tchèque se trouve au cœur de l'Europe, elle ne joue pas un rôle stratégique. En raison de sa superficie et d'un nombre d'habitants limités, elle ne représente pas un partenaire indispensable dont la voix a le pouvoir d'influencer la prise de décision dans le cadre de l'UE. Ce sont en particulier les grands États, la France, l'Allemagne, la Pologne etc., qui en pratique réalisent la politique européenne

moyennant un grand pouvoir de vote. Cette influence est déterminée par leur force économique ou politique. Bien que la RT soit un État moins développé par rapport à ces derniers, elle a pris la responsabilité de mener la présidence du Conseil de l'UE. Étant un petit pays plutôt défavorisé, elle devait faire face aux tensions européennes assez fortes.

Réfléchissons maintenant sur les causes de la méfiance européenne par rapport à un petit État à la tête de l'Europe. En même temps, comparons les points forts et faibles de ce phénomène.

Premièrement, il faut se poser une question essentielle ; quelle est la différence entre un petit et un grand pays en ce qui concerne la conception du bureau de la présidence ? Comme il a été indiqué, un grand pays est pour la plupart considéré plus performant qu'un pays moins important. Généralement, nous estimons que quelques petits États peuvent perdre contrôle du ménagement de la présidence. Néanmoins, ils existent des présidences qui prouvent le contraire, par exemple la présidence des États du Benelux<sup>16</sup> qui ont maîtrisé leur tâche d'une manière excellente.

Mais revenons à une certaine incapacité prétendue des petits États à gérer les problèmes importants. Il est habituellement prévu que les États plus grands puissent compter sur leurs nombreuses ressources humaines et matérielles. Qu'ils puissent offrir des meilleures conditions en ce qui concerne l'organisation et la logistique de la présidence. Les États forts aussi disposent d'un nombre d'experts qualifiés. Par contre, il faut se rendre compte qu'il existe des institutions européennes qui facilitent le fonctionnement et l'organisation de la présidence. Comme il a été constaté ci-dessus, c'est principalement l'institut du Secrétariat général du Conseil<sup>17</sup> qui s'engage considérablement dans ces domaines.

Une coopération fonctionnant entre la présidence et le Secrétariat et la Commission est un des conditions préalables de l'exécution fructueuse de la présidence. C'est en particulier dans cette matière dans laquelle les petits États dominent. Pour cette

---

<sup>16</sup> Belgique – Deuxième semestre 2001, Pays-Bas – deuxième semestre 2004, Luxembourg – première semestre 2005

<sup>17</sup> Secrétariat général du Conseil - est associé étroitement et en permanence à l'organisation, à la coordination et au contrôle de la cohérence des travaux du Conseil et de la mise en oeuvre de son programme annuel. Sous la responsabilité et la direction de la présidence, il assiste celle-ci dans la recherche de solutions. Pendant la présidence tchèque, cette fonction était exercée par Javier Solana.

raison beaucoup d'auteurs constatent qu'en menant la présidence, les petits États travaillent plus effectivement que les grands.<sup>18</sup> En réalisant leurs limites dans la matière de l'administration et de la capacité d'imposer leurs propres propositions, les petits pays accentuent la nécessité de coopérer avec le Secrétariat et avec la Commission. Ayant une conscience de modestie, ces pays sont beaucoup plus attachés aux autres institutions et en conséquence ils deviennent plus européens. À cause de cela, une telle présidence défend plutôt les intérêts européens que nationaux.<sup>19</sup>

Par contre, les grands États n'ont pas un tel besoin de communiquer intensivement avec les autres organes de l'Union grâce à leur propre administration suffisamment développée et compétente. Par conséquent, ils utilisent d'une part la présidence pour imposer leurs propres intérêts nationaux concernant l'intégration européenne. D'autre part, il faut noter qu'il existe des domaines dans lesquels ces pays ont une position plus forte. C'est notamment la représentation extérieure de l'Union européenne ou les grands États peuvent utiliser leur autorité internationale et leur influence. Cependant, même les États moins importants peuvent être capables de maîtriser cette tâche. Comme il a été remarqué ci-dessus, le rôle du Haut représentant pour la PESC devient de plus en plus renforcé et l'État président n'est pas donc le seul à représenter l'UE dans le monde.

Pour conclure, il est évident que les présidences particulières ne peuvent pas être généralisées. À cause des différences considérables entre les États membres, leurs performances à la tête de l'Europe varient souvent et dépendent de beaucoup de facteurs extérieurs ou intérieurs. De plus, la grandeur d'un certain État est très relative. C'est plutôt sa position internationale et sa force économique qui déterminent les résultats possibles de la présidence. La République tchèque était donc dans une situation compliquée au début de sa présidence. Les voix critiques venant des différents États européens le prouvent.

### **3.1.1.2 Les réserves françaises**

Comme il a été désigné ci-dessus, de nombreuses craintes étaient exprimées concernant la présidence tchèque du conseil de l'UE juste avant son début. Il faut se rendre compte que la France n'était pas le seul État à critiquer le gouvernement tchèque.

---

<sup>18</sup> Tallberg, 2001; Hayes-Renshaw, Wallace, 2006, Westlake, 1995, Ludlow, 1995

<sup>19</sup> Pitrová, Kaniok, 2005, str.15

Par contre, en raison de son orientation francophone, l'auteur de ce travail évolue justement cette puissance européenne.

Parmi les réserves françaises les plus importantes concernant la République tchèque, ils prédominent celles qui décrivent des changements importants, tant politiques qu'économiques. Énumérons en juste quelques unes. Premièrement, c'était la ratification stagnante du Traité de Lisbonne dont la RT était considérée le coupable. C'est pour cela que la présidence, en tête avec le président de la république Klaus, n'avait pas une meilleure réputation. Deuxièmement, un crédit politique insuffisant sur le plan international était discuté. Les argumentations touchaient en particulier des changements importants concernant les partenaires mondiaux de l'UE. C'était le nouveau président des États-Unis – Barack Obama, puis le nouveau Premier ministre en Fédération de Russie Vladimir Poutine. Il donc revèlent des questions ; Étant un porte parole non expérimenté, quelle attitude la République tchèque va représenter vis-à vis de ces puissances? Faisant partie de l'ancien bloc de l'Est, est-elle assez développée pour pouvoir représenter les démocraties modernes de l'Europe occidentale? Après avoir considéré tous les faits et toutes les informations nécessaires, les interprétations possibles seront décrites dans la conclusion.

En jouant un rôle stratégique, après un semestre de la présidence du Conseil, la France voulait continuer le soutien de la Politique agricole commune (PAC). Du point de vue français, la PAC représente un sujet très important les Français soulignaient la dimension du développement durable de ce secteur dans le cadre de l'UE auquel un compromis global devait être trouvé.

De même, il y avait des incertitudes concernant un échec possible du point de vue logistique ou administratif.<sup>20</sup>

### **3.2 Les objectifs**

Après avoir examiné le climat européen avant la présidence, l'attention sera portée aux cibles principales de la présidence tchèque. A part les actions venant de la marche quotidienne de l'UE, chaque présidence a ses propres priorités à atteindre. Dans cette partie du travail, une analyse du programme officiel de la présidence est offerte. D

---

<sup>20</sup> <http://www.radio.cz/fr/article/98544>, <http://www.liberation.fr/politiques/0101304698-le-peril-tcheque-a-la-presidence-de-l-europe>



abord, l'auteur s'occupe des priorités en général. La devise et d'autres remarques générales introduisent la partie cruciale d'analyse.<sup>21</sup>

Pour promouvoir une image complexe du programme de la présidence tchèque, on aborde des sujets particuliers qui touchent les différents domaines importants dans le cadre de l'UE. En examinant le programme officiel de la présidence, l'auteur porte son attention sur les thèmes mentionnés pour pouvoir évaluer les résultats de la présidence à la fin du travail.

### **3.2.1 Les priorités: l'économie, l'énergie, l'Europe et le monde**

Avant de commencer à décrire le programme de la présidence, l'accent est mis sur les objectifs prioritaires de la présidence tchèque. «Une Europe sans barrières» - telle est la devise symbolique formulée pour caractériser la présidence entière. Ce slogan exprimait la nécessité de supprimer toutes les barrières à l'intégration européenne ainsi que le principe de la libre circulation. Comme il existe toujours des obstacles économiques et culturels, la présidence tchèque voulait faire tous ses efforts pour éliminer les barrières de valeur pour les citoyens, les entrepreneurs et les acteurs de l'économie. En plus de cela, l'Europe devait s'ouvrir au monde et diminuer les tentatives protectionnistes venant du cœur de l'Union européenne.

Non en dernier lieu, il y a aussi une signification politique et historique de cette devise, puisqu'en 2009 l'Europe est témoin du 20<sup>e</sup> anniversaire de la chute du Mur de Berlin et par conséquent du Rideau de fer.

Dans le contexte international, le début de la présidence tchèque en janvier 2009 est marqué par de nombreux événements mondiaux qui influençaient le comportement européen. Premièrement, l'Europe s'est trouvée dans le premier stade de la récession économique qui, à cause de la globalisation et de l'interconnexion du monde, venant des États-Unis touchait presque le monde entier. Excepté que tous les États (pas seulement) européens ont dû résoudre leurs propres problèmes économiques, il a été nécessaire de prendre des mesures globales au niveau de l'UE. Pour cette raison, c'est la

---

<sup>21</sup> [www.eu2009.cz/cz/czechpresidency/programme-and-priorities/program-a-priority-478/](http://www.eu2009.cz/cz/czechpresidency/programme-and-priorities/program-a-priority-478/) -  
Pracovní program českého předsednictví

lutte avec le ralentissement de la croissance économique qui représentait le thème brûlant auquel l'UE a dû réagir.

Un autre sujet essentiel dans le programme de la présidence était la sécurité. En se concentrant sur ce thème qui touchait le monde global, les questions concernant le changement climatique, la répartition du pouvoir dans le monde et la sécurité internationale ont été prises en considération. C'étaient les représentants européens qui selon le programme se rapportaient à leurs partenaires stratégiques dans le cadre international. Il s'agissait surtout de la Fédération de Russie et des États-Unis, avec lesquels les négociations ont été menées.

En parlant des priorités primordiales de la présidence, il faut absolument mentionner la réforme institutionnelle de l'Union européenne. Cette question venait de la nécessité de procéder à un degré plus élevé de l'intégration communautaire. C'était la ratification du Traité de Lisbonne<sup>22</sup> qui a en fait marqué toute la présidence tchèque et marque un rapprochement de l'intégration européenne plus profonde.

Au-delà du programme officiel, il est intéressant d'analyser le processus de ratification, car les pays européens n'étaient pas du même avis dans ce domaine. Pour la plupart, les États européens ont exprimé leur accord avec cette convention. Néanmoins, beaucoup de pays étaient contre (la France comprise) c'était la République tchèque et l'Irlande qui étaient les derniers pays à ratifier le Traité de Lisbonne. C'était donc un paradoxe intéressant de formuler cette priorité et de s'opposer à cette action en même temps.

En dehors de cette caractéristiques générales décrites ci-dessus, pour présenter les idées essentielles de la présidence, les autorités tchèques ont formulé trois priorités importantes. Elles sont analysées dans les lignes suivantes.

### **3.2.1.1 L'économie : la lutte avec la crise**

Puisque la stabilité et la compétitivité de l'Union européenne sur les marchés mondiaux est nécessaire pour le bon fonctionnement et pour le développement

---

<sup>22</sup> Traité de Lisbonne - entré en vigueur le 1er décembre 2009, il permet à l'Union européenne de disposer d'institutions modernes et de meilleures méthodes de travail en vue de relever efficacement les défis du monde d'aujourd'hui.

dynamique de l'UE, la notion économique constitue une priorité dans le programme. Comme il a été mentionné ci-dessus, l'Union Européenne est considérée pour son poids dans l'économie mondiale comme un ensemble fort dont la santé économique influence considérablement le reste du monde.

Du fait que l'Europe s'est trouvée dans une situation compliquée en faisant face à la menace de la crise économique, c'était principalement la stabilité des marchés financiers qui devait être assurée par la mise en place de mesures rapides. Ces mesures souvent restrictives devaient empêcher l'aggravation de la crise économique et faire renaître la croissance économique des pays de l'Union européenne.

Les efforts actuels suivent les résultats adoptés au Conseil européen de décembre 2008 et ils sont conformes au «Plan européen pour la relance économique»<sup>23</sup> accepté. Il s'agit premièrement des mesures à court terme et des cibles concrètes en respectant le Pacte de stabilité et de croissance<sup>24</sup>.

En préparant le programme, les responsables de la présidence ont aussi mis l'accent sur le développement du capital humain en Europe. Malgré la situation économique défavorable dans la première moitié de l'an 2009, ce sont les domaines de l'enseignement, de la recherche et du développement dans lesquels l'UE devait investir ses moyens.

Le renforcement économique devait de même être atteint par la suppression des empêchements à la libre circulation des travailleurs, des services, et des connaissances. Tout cela paraissait nécessaire pour que l'Union européenne soit compétitive dans le monde sous la présidence de la République tchèque.

---

<sup>23</sup> Plan européen pour la relance économique - vise à proposer des solutions des problèmes liés avec la crise économique. D'une part, le plan propose d'agir à court terme au niveau des entreprises, des individus et des banques. D'autre part, il vise, à plus long terme, le développement d'une économie propre émettant peu de CO<sub>2</sub>, et de nature à favoriser la croissance future.

<sup>24</sup> Pacte de stabilité et de croissance - l'instrument dont les pays de la zone euro se sont dotés afin de coordonner leurs politiques budgétaires nationales et d'éviter l'apparition de déficits publics excessifs. Il impose aux États de la zone euro d'avoir à terme des budgets proches de l'équilibre ou excédentaires.

### **3.2.1.2 L'énergie: la protection de l'environnement la nécessité de la diversification des ressources**

L'énergie représentait une autre thématique essentielle. La République tchèque dispose moyennant ses représentants suprêmes d'un pouvoir de négociation en matière de politique énergétique européenne. Notamment c'est la participation active aux négociations internationales concernant la protection du climat. Conformément aux engagements pris à l'occasion du Conseil européen de mars 2007 et au Paquet énergie – climat<sup>25</sup>, la présidence visait à atteindre un consensus international sur la manière de faire face au changement climatique au niveau mondial.

Car l'Europe disposait de sources d'énergies insuffisantes pour satisfaire ses besoins, elle devait de plus en plus dépendante d'importations énergétique en provenance du reste du monde, particulièrement de la Russie. Ce fait a posé un problème au début de la présidence qui s'est manifesté par la crise énergétique européenne. Puisque cette problématique est d'importance considérable, elle est traitée dans un chapitre indépendant dans la partie suivante de ce mémoire. [plus en détail dans le chapitre 3.1.1]

Néanmoins, ici il faut mentionner que la présidence trouvait prioritaire de discuter la dépendance de l'UE aux importations énergétiques en provenance du reste du monde. Il faut se rendre compte qu'il était essentiel de faire tout son possible pour diversifier les sources d'énergie. Comme il a été dit, la conception européenne était un peu négligée concernant la diversification des ressources d'énergie. Pour cette raison, le programme avait pour but de mettre en place une stratégie différente et de trouver des divers fournisseurs mondiaux.

De même, il existe de nombreuses ressources renouvelables qui sont de plus en plus accessibles grâce au développement technologique. Par conséquent, la présidence soulignait la nécessité de renforcer leur importance et de se rapporter plus souvent à ces alternatives.

---

<sup>25</sup> Paquet énergie – climat - plan d'action visant à mettre en place une politique commune de l'énergie et à lutter contre le changement climatique

Enfin, il faut considérer et réévaluer la baisse des besoins énergétiques au niveau européen, même au niveau mondial.

### **3.2.1.3 L'Europe et le monde**

En pratique, l'Union européenne joue un rôle d'acteur politique important à l'échelle mondiale. C'est notamment grâce à sa grandeur et grâce à sa force politique que l'UE se présente comme une puissance économique. Pour cette raison, c'est aussi un rôle stabilisateur; l'Europe est capable de remplir une fonction d'aide humanitaire et d'aide au développement sur le plan international. C'est aussi la capacité d'offrir la perspective d'une future adhésion aux pays européens ainsi qu'une coopération intensive avec les autres pays du monde.

Étant donné que de nombreux changements ont eu lieu aux États Unis, c'est en particulier l'Europe qui, visant à être un partenaire égal, doit les respecter. Comme les États-Unis ont une administration différente depuis 2008, c'est le dialogue avec la nouvelle administration américaine qui se produit dans le domaine des relations transatlantiques.

Les efforts européens concernant les négociations internationales comprennent de même les dialogues avec la Russie. Parallèlement aux États Unis, le maintien du partenariat avec cette puissance mondiale devient clé en ce qui concerne l'économie et la richesse naturelle. Selon le programme de la présidence, il ne faut pas sous estimer l'importance grandissante de l'Europe de l'Est. Il s'agit spécialement de l'Ukraine et de la région caucasienne qui sont apparus être des partenaires stratégiques importants. Puisqu'une attention particulière devait être portée à cette dimension orientale, la matière est traitée dans le chapitre 3.1.1.

En parlant du rôle de l'Europe dans le monde, il ne faut pas oublier les négociations d'adhésion avec la Turquie, et avec la Croatie. Car ces deux pays partenaires suivent le processus de stabilisation et d'association<sup>26</sup>, ils sont proches à remplir les conditions d'adhésion. Pour cette raison la présidence soutient leurs efforts et tente de faire leur maximum pour l'élargissement de l'Union.

---

<sup>26</sup> le processus de stabilisation et d'association - le cadre de la politique de l'UE en faveur des pays des Balkans occidentaux (Croatie, Bosnie et Herzégovine, Serbie, Macédoine, Albanie, Monténégro) jusqu'à leur adhésion effective

Le processus de paix est de même un dossier prioritaire. Étant un joueur stratégique et important, l'Europe se concentre sur le Proche Orient, où les interventions sont nécessaires. Cette problématique est détaillée dans le chapitre 3.1.2.

Parmi les points principaux concernant les relations dites extérieures, il y a un soutien aux Droits de l'Homme, l'instauration de l'État de droit et de la démocratie et le règlement des conflits dans le monde. Dans le monde contemporain, ce sont principalement les nouvelles menaces qui constituent un danger permanent. C'est avant tout le terrorisme international qui s'expose gravement et contre lequel les démocraties occidentales doivent se protéger. Puisque la sécurité des citoyens européens constitue une priorité nécessaire de la présidence, des énormes efforts sont faits en cette matière de cela. De plus, c'est la prolifération des armes nucléaires, qui concerne directement ce point. La présidence donc coopère avec un partenariat stratégique avec l'OTAN.

En dernier lieu, c'était une progression de la coopération Schengen qui était considérée importante dans le cadre de la présidence. C'était aussi la politique commune en matière d'asile et d'immigration qui était à discuter, aussi que la coopération policière et douanière. Comme les idées communautaires le montrent, une telle collaboration des États membres est nécessaire pour que l'Union européenne puisse fonctionner comme un tout homogène. C'était donc dans l'intérêt commun d'harmoniser les réglementations de tous les États dans le domaine de la libre circulation et cela constituaient une problématique cruciale.

### **3.2.2 Le programme de la présidence**

Dans cette partie du travail, des priorités du programme très concrètes sont traitées. Les points partiels introduits dans le programme officiel de la présidence y sont mis en groupes selon leur orientation pour faciliter la lecture.

#### **3.2.2.1 Les affaires générales : le Traité de Lisbonne et l'élargissement de l'UE**

En ce qui concerne les affaires générales, c'est avant tout l'adoption et la ratification du Traité de Lisbonne qui constitue une priorité primordiale du programme. Puisque la ratification en cours a été retardée par de nombreuses réserves de la part de la République tchèque et d'Irlande, ce point éveille les soupçons de la part des autres États

membres. Malgré cela, en se rendant compte de la nécessité d'adoption des solutions juridiques indispensables pour assurer le bon fonctionnement des institutions européennes, la présidence s'est directement engagée à procéder la ratification du traité. (plus en détail dans le chapitre 3.1.3)

Un autre dossier prioritaire est l'élargissement de l'Union européenne. La présidence considérait important de suivre le processus de stabilisation et d'association et de renforcer la perspective européenne dans le cadre de l'Agenda de Thessalonique <sup>27</sup>. La présidence aussi souhaitait faire évoluer les relations avec les Balkans occidentaux, tels que la Serbie et la Bosnie-Herzégovine afin de les aider à finir le processus de transformation, à remplir les conditions nécessaires pour la futur adhésion à l'UE. Parallèlement, les dialogues avec la Croatie, le pays candidat devaient progresser au maximum.

### **3.2.2.2 Les affaires économiques et financières : problèmes actuels**

Pour promouvoir une image de la présidence du point de vue économique, abordons les points principaux qui concernent ce domaine. Le programme s'occupe de quelques questions cruciales, telles que le fonctionnement des marchés financiers, la compétitivité de l'UE dans le cadre mondial, et la politique des petites et moyennes entreprises.

À cause de la crise financière mondiale, les autorités européennes devaient faire face au ralentissement économique global dont l'impact se manifestait progressivement dans le cadre de l'Europe. Pour cette raison, l'attention était portée à la poursuite des activités actuelles de l'Union européenne en ce qui concerne l'assainissement et le développement des marchés financiers. De plus, la présidence voulait chercher à renforcer la stabilité et le développement du marché financier européen unique par le biais d'une harmonisation de la réglementation et du contrôle de ce marché. Cet aspect devait être en particulier considéré du point de vue institutionnelle, alors c'était une surveillance du marché financier dans tous les secteurs qui devait être discutée. Cette problématique était étroitement liée à la question de la meilleure régulation des marchés financiers et de la gestion optimale de la croissance économique. En conséquence, la

---

<sup>27</sup> L'Agenda de Thessalonique – un ensemble de résultats formulés pendant le Sommet L'UE – Balkans occidentaux en 2003 dont l'idée principale est telle que « l'avenir des Balkans est dans l'UE »

nécessité d'une coopération internationale dans cette matière a été accentuée dans le programme.

La présidence tchèque s'est de même engagée à chercher les solutions aux problèmes actuels en ce qui concerne la compétitivité de l'UE à l'échelle mondiale. En particulier, c'était l'effort à relancer de la croissance économique moyennant l'exploitation du marché intérieur. Concernant ce domaine, la présidence voulait soutenir l'élimination des obstacles à la libre circulation de la main d'oeuvre, des services et de la marchandise. La présidence voulait donc soutenir activement la révision des directives, l'harmonisation technique des conditions et la simplification de l'environnement juridique.

Selon le programme, la croissance économique pouvait être accélérée moyennant le renforcement de l'accroissement des connaissances et de la compétitivité de l'Europe à long terme. La présidence a donc mis l'accent sur les initiatives contribuant à la création d'un marché du travail européen dans le domaine de la recherche et du développement.

Au centre d'attention de la présidence tchèque figurait de même le soutien de la politique des petites et moyennes entreprises. Puisque les PME créaient un grand nombre d'emplois, la présidence voulait donc s'efforcer de simplifier la législation pour les entrepreneurs. C'était aussi la réduction des charges administratives pour les PME qui devait assurer un meilleur accès des PME aux programmes de l'UE.

### **3.2.2.3 La politique énergétique : le renforcement de la stabilité énergétique**

En ce qui concerne la politique énergétique de l'UE, la présidence tchèque a fixé trois priorités afin d'assurer la sécurité énergétique: poursuivre le dialogue avec la Russie, éclairer la position de l'Ukraine et diversifier les sources d'énergie. Finalement, la présidence avait l'intention de s'occuper du sujet de l'efficacité énergétique des ressources disponibles.

Puisque la présidence trouve prioritaire la sûreté énergétique de l'Europe, elle voulait se concentrer notamment sur le développement des infrastructures énergétiques et sur le dialogue avec les pays tiers en ce qui concerne l'assurance un



approvisionnement constant de l'énergie. En parlant des relations énergétiques extérieures, il faut mentionner le partenaire stratégique de l'UE, la Russie. Étant le fournisseur principal des ressources, en particulier du gaz, la présidence voulait résoudre de nombreuses questions liées à son rôle de fournisseur d'énergie sur des marchés européens. Selon le « Plan d'action pour la période 2010-2012 », les représentants de la présidence promouvraient le dialogue avec les pays de la zone Caspienne. La présidence tchèque avait l'intention de commencer les négociations avec l'Ukraine. Étant le seul pays à servir d'intermédiaire entre la Russie et l'UE en matière du transit énergétique, ce pays joue un rôle clé en Europe. Toute entrave à l'approvisionnement de Russie représente de nombreuses pertes et complications pour les États membres de l'UE. (plus en détail dans le chapitre 3.1.1) En raison de cela, la présidence déclarait dans son programme une plus grande diversification des modes d'approvisionnement et des sources d'énergie. C'est donc la constitution d'un marché intérieur de l'électricité et du gaz qui représente une condition essentielle pour assurer des livraisons d'énergie durables.

C'était aussi la question de l'efficacité des ressources d'énergie dont le programme de la présidence s'occupait. Il s'agissait avant tout d'un débat sur toutes les sources d'énergie disponibles. De même, leur exploitation économique dans le domaine de la protection du climat devait être discuté dans le cadre de la Communauté. Du fait que cette question était étroitement liée à la problématique des risques et des opportunités de l'énergie nucléaire, ce sujet ne devait pas être oublié. Par conséquent, la présidence tchèque se concentrait sur le développement et le soutien des nouvelles technologies dans cette sphère d'action.

#### **3.2.2.4 Les transports : les conditions équilibrées et la sécurité**

En ce qui concerne le transport, il y avait deux sujets principaux parmi les cibles de la présidence : l'optimisation du fonctionnement du marché intérieur des transports et la sécurité des transports routiers.

Dans le programme de la présidence, l'attention était portée notamment au transport routier. Quant à ce domaine, la présidence a formulé une cible pour soutenir la création des conditions équilibrées sur le marché des transports. Puisque les impacts négatifs du transport routier se manifestaient de façon considérable en ce qui concerne l

l'environnement, une optimisation de l'exploitation des différents types du transport sur laquelle la présidence avait l'intention à se concentrer était nécessaire.

En matière de la sécurité des transports routiers, la présidence reflétait fortement le nombre élevé des victimes d'accidents sur les routes européennes. C'est pourquoi la présidence s'efforçait à améliorer la sécurité des transports routiers. Un débat touchant ce sujet devait être lancé dans le cadre de la politique européenne.

### **3.2.2.5 Les télécommunications : la société d'informations**

Le thème principal sous le rapport des télécommunications mentionné dans le programme de la présidence est l'idée de « la société d'information ». En formulant la devise de la présidence tchèque, « Une Europe sans barrières », les autorités ont donc suivi cette idée. En raison de cela, les représentants tchèques devraient s'efforcer de franchir toutes les barrières à des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le but principal concernant les communications électroniques, c'était la possibilité pour tous les ressortissants communautaires d'accéder aux services administratifs par voie électronique.

### **3.2.2.6 L'environnement : la protection du climat**

Puisque la protection du climat constituait un des sujets essentiels des politiques européennes, la présidence était de même consciente de la nécessité et de l'importance en ce qui concerne l'environnement. La présidence voulait mettre l'accent sur le respect des engagements pris en matière de protection du climat. Un point brûlant auquel la présidence devait faire face étaient les négociations futures sur l'accord mondial sur la fixation des engagements en ce qui concerne la réduction des émissions de dioxyde de carbone. Moyennant ces restrictions à l'échelle mondiale, les impacts de l'effet de serre pouvaient être modérés. L'attention devait donc être portée au producteur principal de gaz à l'effet de serre, les États-Unis qui devraient s'intégrer plus fortement dans le système de la protection du climat.

### **3.2.2.7 L'emploi et politique sociale : la libre circulation et l'harmonisation de la réglementation**

En matière d'emploi et de politique sociale européenne, nous pourrions nommer deux priorités de programme. Premièrement c'était la mobilité des travailleurs sur le marché du travail de l'UE, deuxièmement, c'était l'augmentation de l'emploi. En ce qui concerne les deux, c'est avant tout la suppression des barrières à la libre circulation des travailleurs qui devait améliorer la situation sur le marché de travail. Par conséquent, le marché intérieur européen pouvait être renforcé moyennant ce potentiel humain de tous les pays membres. Suite à cette idée, c'était une libéralisation totale de la circulation de la main d'oeuvre et un accroissement progressif de la mobilité professionnelle des travailleurs dans le cadre de l'Union européenne. De même, la présidence proposait d'échanger intensivement des pratiques utiles afin d'éliminer des différentes barrières dans le cadre du marché intérieur.

La présidence donc visait à procéder à une harmonisation et une modernisation réelle en ce qui concerne la réglementation de tous les États membres. À ce sujet est directement liée la problématique de sécurité sociale, dont la Communauté devrait s'occuper intensivement selon la présidence. Étant donné que ces principes mentionnés peuvent renforcer considérablement la flexibilité du marché du travail, l'Union européenne devrait chercher à les respecter afin d'accroître sa compétitivité à l'échelle mondiale.

### **3.2.2.8 L'éducation, jeunesse, sport : développement de la formation professionnelle**

En s'attachant à atteindre les meilleurs résultats, la nécessité du soutien de l'éducation était de même mentionnée dans le programme de la présidence. Pour pouvoir contribuer au développement actif du potentiel humain européen, il s'agissait avant tout de futur cadre stratégique de la coopération communautaire en matière d'éducation et de la formation professionnelle.

### **3.2.2.9 La santé : l'harmonisation des conditions européennes**

Un autre point prioritaire du programme était celui de la santé. Dans la continuité de cette problématique, la présidence voulait se concentrer en particulier sur « l'application des droits des patients dans le cadre des soins de santé transfrontaliers ».

Cela signifie une nouvelle détermination des prestations des soins de santé transfrontaliers qui est nécessaire à cause de la mobilité croissante des ressortissants communautaires et donc des patients potentiels. Le nouveau système devait être créé afin d'améliorer la qualité des soins médicaux.

Pour pouvoir répondre aux revendications croissantes des patients, la présidence donc devait trouver les meilleures solutions dans le domaine du financement des systèmes de la santé. Comme il a été mentionné, l'Union européenne doit courageusement faire face à des phénomènes modernes, tels que le vieillissement de la population, le progrès d'innovation et les exigences des patients toujours augmentant. Tous ces faits apportent de nouveaux coûts et il était donc nécessaire d'examiner la viabilité financière des systèmes médicaux de l'Union européenne.

### **3.2.2.10 L'agriculture et pêche : l'unification et la standardisation des conditions**

En formant un des piliers fondamentaux de l'UE, la Politique agricole commune [PAC] constituait un sujet très important pour la présidence tchèque. Elle avait donc l'intention de soutenir toutes les discussions concernant l'avenir de la PAC. Plus concrètement, l'attention a été portée sur la problématique de l'utilisation non discriminatoire et plus efficace des moyens financiers pour le renforcement de la compétitivité des agriculteurs communautaires sur les marchés mondiaux. De plus, la question d'égalisation des conditions pour tous les États membres représentait un point brûlant du programme de la présidence.

De plus, pour pouvoir renforcer la compétitivité des agriculteurs européens et pour assurer la perspective à long terme pour les produits alimentaires, c'était la politique de qualité des produits agricoles et alimentaires qui figurait dans le programme. La présidence donc désirait soutenir activement les dialogues sur la

révision de la politique de qualité des produits, en particulier en matière des produits sous une indication géographique protégée<sup>28</sup> ou une appellation d'origine protégée<sup>29</sup>.

En considérant le fonctionnement de la PAC, c'étaient avant tout les initiatives de la présidence qui touchait la simplification de la politique agricole commune. Selon le programme, il était nécessaire de réévaluer la législation actuelle et d'améliorer l'environnement réglementaire dans ce domaine.

### **3.2.2.11 La culture et audiovisuel : la mobilité et la protection contre le piratage**

Étant donné que la culture constitue un élément essentiel de l'identité des États membres de l'UE, la présidence se apportait une soutenance active de l'héritage culturel et du tourisme culturel. En se rendant compte de l'importance de la coopération avec l'éducation artistique, la présidence de même favorisait une plus grande mobilité dans le domaine culturel. Le développement de la créativité et de la culture est donc étroitement liée à ce sujet.

En ce qui concerne l'audiovisuel, c'étaient avant tout les activités visant à la protection contre le piratage et à l'offre légale de prestations. C'était principalement moyennant l'éducation public par laquelle la présidence voulait atteindre les résultats positifs dans ce domaine.

### **3.2.2.12 Les affaires intérieures : concentration à la sécurité**

En matière d'affaires intérieures, la présidence s'est engagée en faveur de plusieurs centres d'intérêt principaux. Citons en quelques uns: l'utilisation sûre des technologies modernes, la protection des enfants, la lutte contre la drogue, la politique migratoire, la lutte contre le terrorisme, et les relations extérieures.

---

<sup>28</sup> indication géographique protégée – une signe officiel européen d'origine et de qualité qui permet de défendre les nom géographiques et offre une possibilité de déterminer l'origine d'un produit alimentaire quand il tire une partie de sa spécificité de cette origine

<sup>29</sup> appellation d'origine protégée – signe d'identification européenne qui protège la détermination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté

En raison de développement permanent des nouvelles technologies modernes proliférant dans un monde globalisé, il était absolument nécessaire de résoudre le problème de la sécurité qu'ils amènent. C'était la raison pour laquelle la présidence a visé un équilibre entre la sécurité et la liberté, sur la protection des droits de l'Homme en utilisant les technologies modernes et les réseaux d'information pour la sécurité.

La protection internationale des enfants constituait une des autres priorités du programme de la présidence. Puisqu'il était indispensable de protéger la société contre les impacts négatifs des technologies modernes et des réseaux d'informations, la présidence avait l'intention d'initier une discussion sur les différents aspects de la protection d'enfants. C'était principalement la protection policière contre les contenus illégaux sur l'internet et l'approche commune unique qui devait aider à traiter la question d'abus d'enfants et d'adolescents.

Un point d'intérêt très important de tous les États membres était la lutte permanente et dure contre la drogue. La présidence se concentrait sur les solutions possibles sur le problème de la fabrication et de la consommation des amphétamines .

La présidence s'est de même intéressée à la politique migratoire de l'UE. Puisque cette problématique comprend un grand nombre des éléments, les autorités tchèques s'engageaient fortement dans ceux de l'immigration légale, l'immigration clandestine, la mise en place du système d'asile commun et la politique d'intégration des étrangers et des possibilités liées au dialogue multiculturel.

Un point crucial à s'engager était la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. La conception tchèque comptait sur l'approfondissement et sur la coopération progressive avec les partenaires des Balkans occidentaux pour que les États membres soient prêts à faire face aux attaques terroristes possibles. En ce qui concerne la lutte contre le crime organisé, c'était particulièrement celui de limitation des trafics des êtres humains. L'attention était portée par ailleurs sur la prévention du trafic, sur la continuité des activités déjà entreprises et sur les soins destinés aux victimes de ces actes.

Finalement, le programme s'occupait de la question des relations extérieures. L'accent a été mis notamment au développement de la coopération avec les pays tiers. De plus, c'était un soutien actif des pays candidats à l'adhésion, de la Croatie et des Balkans occidentaux avec lesquels le dialogue devait être poursuivi. En mentionnant les partenaires de l'Union européenne, il était absolument nécessaire de mentionner les

États-Unis et la Fédération de Russie qui jouaient un rôle important dans les domaines de la justice et des affaires intérieures.<sup>30</sup>

Pour conclure le contenu du programme officiel de la présidence tchèque, nous pouvons constater, qu'il a été élaboré d'une manière générale. Comme il a été constaté dans le chapitre 1.2.2.5., l'État présidant a une certaine occasion de défendre ses propres intérêts nationaux. Par contre, la République tchèque a formulé ses objectifs pour la plupart en faveur de toute l'Union européenne. Les priorités répondaient plutôt aux besoins communautaires que nationales. Par contre, nous pouvons observer une tendance aux intérêts internes dans le domaine de l'agriculture où les autorités tchèques s'efforçaient d'égaliser les conditions des agriculteurs tchèques.

### **3.2.3 Le déroulement de la présidence**

Comme il a été indiqué dans le chapitre 2.1, la République tchèque devait faire face à une certaine méfiance venant de la part des représentants suprêmes de l'Europe. Par contre, prenons ce problème de l'autre côté. Bien qu'il est évident que la réputation d'un certain pays dans le cadre de l'UE dépende de sa grandeur et de son pouvoir économique et politique, un autre critère peut être trouvé. C'est une compétence ou bien incompetence d'un État membre nouvel adhérent à l'Union européenne de maîtriser cette tâche difficile.

Les nouveaux adhérents doivent manifester la manière dont ils se sont adaptés à un nouvel environnement communautaire. De même, les États unitaires suivent attentivement leurs capacités à réussir bien ou mal au rôle de président. Cette approche est plus ou moins naturelle et elle peut être très utile pour les nouveaux pays, car elle les pousse à une meilleure exécution de n'importe quelle fonction.

La République tchèque était le deuxième État novice à tenir la présidence. Après la Slovénie qui exerçait cette fonction en 2008 de façon satisfaisante, c'était la France qui s'est trouvée à la tête de l'UE dans la deuxième moitié de l'an 2008. La République tchèque donc devait prendre la présidence juste après la présidence française. Comme il

---

<sup>30</sup> <http://www.eu2009.cz/cz/czech-presidency/programme-and-priorities/program-a-priority-478/>

a été mentionné ci-dessus, il y existait donc des craintes concernant le fait de se faire effacer par la présidence française juste avant.

Comme il y avait des réserves concernant la préparation de la présidence<sup>31</sup>, l'auteur considère dans des lignes suivantes les faits portant à ce sujet.

### **3.2.3.1 La préparation de la présidence tchèque**

Pour pouvoir exercer un grand nombre de fonctions techniques, administratives et politiques, il a fallu charger les autorités compétentes avant le début de la présidence. Car l'exécution de la présidence requiert nécessairement une préparation profonde, l'administration publique la préparait pendant deux ans.

C'était avant tout le Ministère des affaires étrangères qui s'occupait intensivement du futur agenda européen. Concrètement, c'était la Section de l'Union européenne sous la direction de laquelle le Service de la coordination et des institutions européennes et le Comité pour l'Union européenne qui travaillaient sur les questions de la présidence tchèque. En cherchant à atteindre les meilleurs résultats, le poste spécial du vice-premier ministre chargé des affaires européennes a été créé. Cette position clé a été occupée par Alexandr Vondra, membre de l'ODS et vice-premier ministre du gouvernement tchèque, qui est en conséquence devenu responsable de toutes les affaires européennes. La section s'est donc déplacée sous l'autorité du gouvernement tchèque. Finalement, le Ministère des affaires étrangères n'était responsable que la PESC et des questions concernant l'élargissement de l'UE.

Pour justifier l'importance du Comité pour l'Union européenne, éclairons en ce lieu, ses missions principales. C'est avant tout une institution de travail et il remplit aussi une fonction consultative pour le gouvernement tchèque en ce qui concerne la coordination des attitudes de la République tchèque vers l'UE. Les secrétaires de tous les ressorts y rencontrent les représentants des autres institutions importantes chaque semaine afin d'arranger les actions politiques dans le cadre de l'Europe. À la fin de 2006, ce comité a été promu au niveau des ministres et il a donc pris toute la responsabilité politique de la présidence future.

Comme il a été mentionné ci-dessus, Alexandr Vondra, vice-premier ministre chargé des affaires européennes s'est placé en tête du Comité. En ce qui concerne les

---

<sup>31</sup> La présidence tchèque s'annonce imprévisible

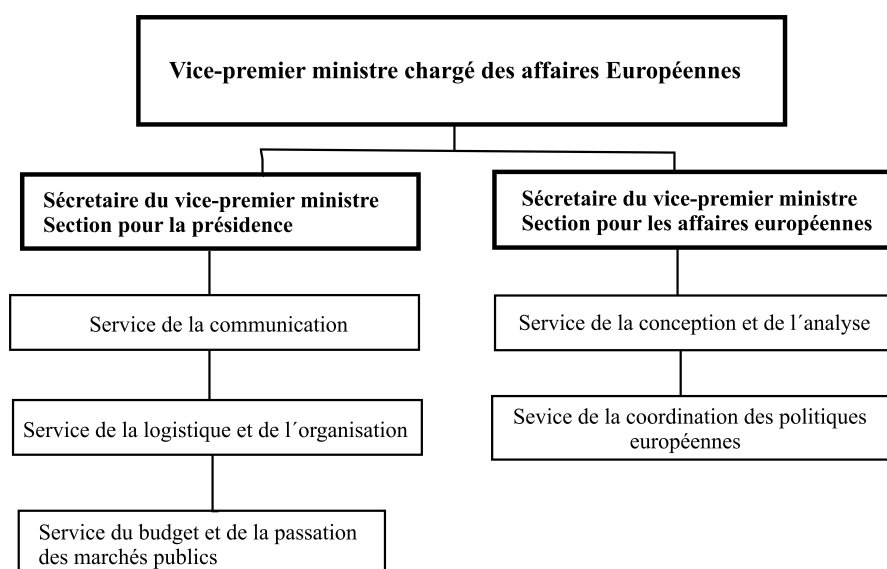


problématiques de l'UE, c'est lui qui coordonnait le travail des ministères et qui désignait les points principaux des préparations de la présidence. De même, deux sections importantes étaient placées sous la responsabilité du Comité pour l'Union européenne. (voir le schéma 1-1)

Premièrement, c'était la Section pour la présidence du Conseil de l'UE qui était avant tout responsable des tâches organisationnelles, telles qu'une coordination du Groupe centrale organisationnelle pour la préparation de la présidence. Cet institution regroupe des représentants des institutions centrales et des régions. La section était de même chargée de la communication et de la présentation de la présidence tchèque. Mme Jana Hendrichová était la personnalité responsable de cette section.

Deuxièmement, c'est la Section pour les affaires européennes qui s'occupait particulièrement du contenu et du programme de la présidence. Elle était menée par le secrétaire du vice-premier ministre chargé des affaires européennes, M. Jiří Šedivý. La mission principale de cette section, la préparation de l'agenda. De plus, en formulant les priorités principales, sectorielles et méthodiques, elle assurait une coordination des organes principaux de l'administration publique.

**Schème 2-1 Structure organisationnelle de la section du Vice-premier ministre chargé des affaires européennes**



### 3.2.3.2 Le Conseil européen – Mars 2009

Après avoir décrit les organes principaux qui s'occupaient de la préparation, on aborde maintenant la succession des événements principaux. Pour promouvoir une image complète de la présidence tchèque, il est nécessaire de s'occuper des actions moyennant lesquelles le programme mentionné en haut était imposé. Pendant la présidence tchèque du Conseil de l'UE, beaucoup de réunions officielles se tenaient sur le territoire de la République tchèque. De même, de nombreuses négociations avaient lieu à Bruxelles et dans d'autres villes européennes.

Sauf les événements officiels qui ont été désignés en avance, chaque État gérant le Conseil de l'UE doit être prêt à réagir activement aux circonstances inattendues. Il s'agit premièrement de la crise du gaz qui se produisait juste au début de l'an 2009 à cause du conflit entre la Russie et l'Ukraine portant sur les prix du gaz. Puis c'était l'intervention du Ministère des affaires étrangères dans conflit à Gaza. Finalement, c'étaient les réunions concernant la crise économique étranglant l'Europe et même le monde entier. À cause de l'importance considérable de ces actions, un chapitre indépendant est consacré à ces sujets intéressants. [plus en détail dans le chapitre 3]

Par contre, dans les lignes suivantes l'auteur observe les affaires officielles qui accompagnaient la présidence. En regardant la suite des actions, les événements particuliers y sont mentionnés dans l'ordre chronologique.

Premièrement, c'est le Conseil européen qui était tenu à Bruxelles le 19 et le 20 mars. Parmi ses missions, il y avait principalement les mesures contre la crise. De même, le projet du Partenariat de l'Est et la problématique des changements du climat ont été discutés. Regardons maintenant ces questions plus en détail.

En résolvant les problèmes causés par la crise financière, les représentants européens s'accordaient particulièrement sur quelques mesures communes à prendre. Il s'agit d'un rétablissement de la confiance et de la stabilité financière sur les marchés financiers. De plus, le Conseil est parvenu à un accord concernant la mise en oeuvre du plan européen pour la relance économique ce qui était un des objectifs de la présidence tchèque. Le Conseil a donc accordé des mesures fiscales de 400 mld. euros pour la future génération des nouveaux investissements, pour une stimulation de la demande et pour la création de nouveaux emplois. Ces sujets de même correspondaient aux priorités

de la présidence tchèque. Le Conseil a par conséquent invité le Conseil et le Parlement européen à aborder rapidement un accord sur les actes législatifs nécessaires. De plus, le Conseil faisait appel à l'intervention des États membres particuliers. Selon le Conseil, il était absolument nécessaire d'assurer une continuité des restrictions et des mesures au niveau des États membres. Il a souligné aussi une nécessité de coopération des États membres dans le domaine de la libre concurrence.

Hormis la crise financière, les questions sur l'énergie et les changements du climat ont été discutées. Comme la crise du gaz l'avait montré, il est devenu nécessaire de s'efforcer d'obtenir des assurances de la part des fournisseurs de ne pas interrompre les approvisionnements. De même, la Commission européenne a été invitée à présenter une nouvelle stratégie de la politique énergétique. (plus en détail dans le chapitre 3.1.1) Ensuite, le Conseil a proclamé l'UE l'acteur principal sur le plan de l'élaboration d'un accord mondial sur le changement climatique. Il a donc souligné la nécessité de créer un marché mondial du carbone.

Finalement, c'était le partenariat oriental qui a constitué le sujet des négociations. Afin de promouvoir la stabilité et la prospérité parmi des partenaires orientaux de l'UE et d'accélérer les réformes nécessaires pour la future adhésion possible, le Conseil a exprimé la volonté de progresser la coopération avec les États orientaux, tels que l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la République de Moldavie et l'Ukraine.

De même, le Conseil a affirmé l'importance de la coopération transatlantique. En cette raison, les informations sur la préparation du sommet UE-ÉU (mai 2009) ont été offertes.<sup>32</sup>

Pour conclure, cette réunion des représentants suprêmes de l'Union européenne a pleinement suivi le programme officiel préparé par la République tchèque. Tous les pays concernés ont trouvé un accord en ce qui concerne les mesures adoptées. Plus particulièrement, le Conseil a apporté des solutions nécessaires aux difficultés causées par la crise économique. C'est en particulier l'aide financière du budget unitaire et l'approche commune concernant la lutte contre les tendances protectionnistes<sup>33</sup> des États membres particuliers.

---

<sup>32</sup> [www.eu2009.cz/event/1/1472](http://www.eu2009.cz/event/1/1472)

<sup>33</sup> Protectionisme - une politique économique interventionniste menée par un État dans le but de protéger son économie contre la concurrence des autres États.

Il n'est pas négligeable que la réputation de la République tchèque a été marquée par la chute de son gouvernement. En réaction à cet événement, les autres États membres de l'UE ont exprimé leurs doutes concernant la capacité de la RT à continuer la présidence de l'UE. Cette situation piquante est décrite plus en détail dans le chapitre 3.2.

### 3.2.3.3 Le sommet du G20

La représentation de l'Union européenne à l'échelle mondiale appartient, parmi d'autres, aux responsabilités des États présidant. Pour cette raison, le président du Conseil européen et le premier ministre Mirek Topolánek accompagné par le ministre tchèque des finances Miroslav Kalousek ont participé au Sommet du G20<sup>34</sup> à Londres le 5 avril 2009. Le sommet a été organisé afin de poursuivre les discussions économiques et de coordonner les mesures prises dans le but d'adoucir les impacts de la crise économique dans le cadre global.

De nouveau, les représentants tchèques ont exprimé leur volonté de parvenir à un accord et d'agir d'un commun compromis. M.Topolánek a souligné de même la nécessité de faire face aux effets de la crise de façon coordonnée. Le président a considéré nécessaire la lutte contre le protectionnisme et contre des nouvelles barrières sur les marchés mondiaux.

Moyennant M.Kalousek, l'Union européenne s'est adressée au Fonds monétaire international disposant des moyens budgétaires pour aider les pays touchés par la crise.

Le sommet a donc apporté des conclusions plutôt générales. Citons en maintenant quelques unes: Pour la restauration de la croissance économique, il était absolument nécessaire de renouveler la confiance et la croissance sur les marchés mondiaux, rétablir le système financier afin de pouvoir relancer les emprunts. De plus, c'était le renforcement du pouvoir de régulation des marchés financiers ce qui exigeait une réforme des institutions financières internationales. Ces mesures ont été adoptés dans le but d'atténuer les effets de la crise courante et de prévenir les crises futures

---

<sup>34</sup> G20 – groupe des pays aux économies les plus efficaces qui représentent au total 90 % de production mondiale et 80 % d'échanges commerciaux. Ce sont dans l'ordre alphabétique : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie, la Turquie, et l'Union européenne.

possibles. Le sommet a aussi accentué la nécessité du commerce international fonctionnant et de rejeter les tendances protectionnistes. Globalement, les résultats peuvent être conclus par la volonté des économies mondiales de bâtir une croissance permanente économique.<sup>35</sup>

En ce qui concerne le but réel de ce sommet, nous pouvons douter de son importance. C'était particulièrement le fait que le sommet n'a pas apporté les vraies restrictions ou les mesures concrètes pour lutter contre la crise. De plus, ajoutons l'idée du cycle économique. Est-ce qu'il était vraiment indispensable de discuter des problématiques dans le cadre mondial en se trouvant dans la récession du point de vue du cycle économique? Par contre, il faut se rendre compte que chaque fois que les représentants des puissances mondiales discutent sur les problèmes, il faut l'apprécier. Ce sommet devrait être aperçu principalement comme un début de la restauration économique et financière mondiale et comme un effort d'exprimer la volonté à restaurer la confiance entre les systèmes financiers mondiaux. Par conséquent, cet effort pouvait être appliqué à l'environnement européen.

#### **3.2.3.4 Le sommet UE - États-Unis**

En dehors de la rencontre officielle de Prague, c'était le sommet UE – États-Unis qui s'est tenu juste après le Sommet du G20 le 5 avril 2009. Du fait que l'Europe était témoin de l'arrivée de la nouvelle administration américaine, cette réunion était une bonne occasion pour reprendre les contacts transatlantiques et s'échanger les opinions sur trois sujets stratégiques et importants, tels que la situation économique et financière, le changement climatique et sécurité énergétique et la surveillance des régions problématiques du monde. Concrètement, les représentants ont trouvé un accord concernant la résistance aux tendances protectionnistes.

De plus, l'UE et les ÉU ont fixé une coopération étroite dans le cadre des échanges internationaux.

Comme il a été mentionné ci-dessus, la question du climat a été abordée. Les discussions touchaient en particulier la lutte commune contre les émissions dont la réduction paraît nécessaire. Dans ce domaine, l'attention est mise avant tout sur les États-Unis qui sont couramment un gros producteur mondial de dioxyde de carbone.

---

<sup>35</sup> <http://www.londonsummit.gov.uk/en/summit-aims/summit-communique/>

Suivant la Politique étrangère commune, l'Union européenne s'est accordé avec les États-Unis sur l'établissement et le développement de relations progressives avec l'Iran. Car la lutte contre le terrorisme international constitue le sujet primordial de la politique mondiale, le sommet a confirmé un élargissement des capacités en Afghanistan. De même, une coopération progressive en matière du Pakistan devrait être approfondie. En parlant des conflits mondiaux permanents, le conflit au Proche Orient ne doit pas être oublié. C'est l'UE en coopération avec les ÉU qui encouragent la coopération internationale et l'apaisement durable dans ce territoire. (plus en détail dans le chapitre 3.1.2) . Pour finir, les représentants suprêmes ont exprimé leur volonté de renforcer l'importance des Droits de l'Homme.<sup>36</sup>

### 3.2.3.5 Le sommet sur l'emploi

En vue des phénomènes mondiaux accompagnant la crise financière, la présidence tchèque a décidé d'organiser le Sommet des hauts représentants des États membres de l'Union européenne. Le but de ce sommet était de discuter des mesures protectionnistes prises par certains pays membres de l'UE. Faute des réserves de quelques États membres, en particulier de la France, il a été décidé de réaliser le sommet dans un cadre plus étroit. C'était finalement une réunion de la Troika sociale. Par ce terme il faut comprendre trois parties principales participant à cette rencontre : les représentants suprêmes de la Commission européenne, les représentants des trois pays coopérants à la présidence – la France, la République tchèque et la Suède et les partenaires sociaux européens – les délégués des syndicats et des entrepreneurs.<sup>37</sup>

Le Sommet s'est tenu le 7 mai 2009 à Prague. Cet événement a été considérablement marqué par la chute du gouvernement tchèque et pour cette raison il était sous la direction du premier ministre démissionnant Mirek Topolánek. (plus en détail dans le chapitre 3.2) Malgré ce fait, c'était une réunion qui apportait des conclusions intéressantes en ce qui concerne l'emploi.

En discutant sur ce thème marquant, les représentants ont exprimé leur volonté de soutenir toutes les mesures favorisant l'emploi qui avaient été adoptés dans les divers États membres. Concrètement, le sommet a apporté des recommandations sur les

---

<sup>36</sup> [http://www.eu2009.cz/en/news-and-documents/press-releases/\\*kopie-1:-the-prague-meeting-of-eu-heads-of-state-and-government-with-the-us-president---eu-press-lines-15723/](http://www.eu2009.cz/en/news-and-documents/press-releases/*kopie-1:-the-prague-meeting-of-eu-heads-of-state-and-government-with-the-us-president---eu-press-lines-15723/)

<sup>37</sup> <http://www.eu2009.cz/scripts/modules/diary/action.php?id=3558>

démarches à suivre qui pouvaient améliorer la situation sur le marché européen du travail. Topolánek a déclaré qu'il était nécessaire de prévenir les pertes d'emploi et de subventionner au maximum la création de nouveaux postes. Par contre, il a fallu toutefois considérer les coûts liés à ces démarches en condamnant l'endettement.

Selon les conclusions du sommet, les mesures particulières devaient viser à « une meilleure coordination des politiques économique, sociale et d'emploi » . Autrement dit, c'était le respect des règles du marché européen et le refus du protectionnisme. De plus, les participants du sommet ont passé l'accord sur le soutien de l'environnement entrepreneurial. C'est-à-dire qu'ils se sont engagés à réduire la charge administrative accompagnée par une réglementation exigeante et à accroître la flexibilité du marché du travail. Parmi d'autres, ils se sont concentrés sur la conservation des emplois actuels qui pouvait être atteint par le « biais d'un aménagement temporaire du temps de travail en combinaison avec la formation des employés » .

Finalement, en cherchant à faire son possible pour améliorer la situation sur le marché européen du travail, des mesures concrètes ont été présentées. Elles consistaient en l'adoption d'une politique de l'emploi active, en renforcement de l'efficacité des services publics et en mettant l'accent sur la formation des travailleurs pour qu'ils puissent mieux répondre meilleur aux exigences du marché du travail.

Suivant le programme de la présidence, l'attention a été portée de même sur la problématique de la libre circulation des travailleurs et de la main d'oeuvre. C'est pourquoi le ministre tchèque des Affaires sociales, Petr Nečas, a critiqué fortement l'approche de l'Allemagne et de l'Autriche, qui avaient mis de nombreux obstacles à la libre circulation, puisque la mobilité des travailleurs est une opportunité pour l'économie européenne.<sup>38</sup>

---

<sup>38</sup> <http://www.eu2009.cz/event/1/3558/>

### 3.2.3.6 Le sommet pour le Partenariat Oriental

Comme il a été constaté plusieurs fois, la présidence trouvait la problématique du partenariat oriental essentielle pour le futur développement des relations avec les pays orientaux. Cette question aussi figurait dans le programme de la présidence comme une des priorités et objectifs essentiels.

À cause de cela, le sommet pour le Partenariat Oriental a été organisé le 7 mai 2009 d'une part au niveau des chefs d'États et des représentants des gouvernements des 27 européens, d'autre part au niveau des chargés des pays du Partenariat Oriental (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine).

Afin de soutenir la stabilité, la prospérité et la confiance multilatérale, il a fallu progresser la coopération avec les six États de l'ancienne Union Soviétique. Pour cette raison, le partenariat apportera une coopération pragmatique des partenaires égaux dans le domaine du commerce, de la sécurité énergétique et du renforcement des principes démocratiques.<sup>39</sup>

Concrètement, la présidence tchèque se concentrait, parmi d'autres, sur la préparation de la réalisation du projet Nabucco, qui consiste en construction d'un gazoduc qui devait assurer une meilleure stabilité énergétique de l'Europe et diminuer la dépendance énergétique de la Russie. Le projet devrait être mis en place en 2014. Nabucco devrait être créé afin de contourner la Russie et d'éviter les complications possibles liées à la blocage des approvisionnements du gaz de la part de Russie. Il devrait donc passer par les pays suivants: La Turquie (avec laquelle les négociations intensives ont été menées), la Roumanie, la Bulgarie, l'Hongrie et l'Autriche.<sup>40</sup>

---

<sup>39</sup><http://www.eu2009.cz/cz/news-and-documents/press-releases/summit-vychodniho-partnerstvi:-prirozena-dimenze-zahranicni-politiky-eu-20932/>

<sup>40</sup> [http://www.tyden.cz/rubriky/byznys/svet/plynovod-nabucco-5-otazek-a-odpovedi\\_128990.html](http://www.tyden.cz/rubriky/byznys/svet/plynovod-nabucco-5-otazek-a-odpovedi_128990.html)



### 3.2.3.7 Le Conseil européen – Juin 2009

Comme il a été mentionné dans le chapitre précédent, la présidence tchèque a subi la chute du gouvernement provoqué par la gauche. Par conséquent, le gouvernement provisoire a été désigné par le président de la république. Il est évident que cet événement n'a pas pu arrêter les activités de la présidence. Pour cette raison, en tête avec Jan Fischer, la dernière rencontre du Conseil européen s'est passée le 18 et le 19 juin 2009 afin de finaliser les intentions de la présidence tchèque.

Conformément au programme désigné, le Conseil a traité quatre domaines principales – les affaires institutionnelles, la situation économique, les changements du climat et les affaires extérieures.

Suivant les efforts pour adopter le Traité de Lisbonne, le Conseil a formulé des garanties à l'Irlande qui était en ce temps-là le dernier à l'accorder. En fait, un nouveau texte explicatif, portant sur les domaines fiscaux, sur la neutralité de l'Irlande et sur les affaires sociales, a été créé pour clarifier le contenu du traité. Moyennant cette démarche, il était possible de procéder à un nouveau référendum par conséquent, en cas de résultat positive, de l'adopter le plus vite possible. Ces négociations ont directement confirmé la volonté de la présidence tchèque d'accélérer le processus de la ratification.

Le Conseil a de même exprimé sa satisfaction concernant les démarches prises afin de lutter contre les impacts négatifs de la crise économique. En particulier, c'étaient le soutien général du 5% du PIB en 2009/2010 et les mesures liées à la surveillance avancée des institutions et des marchés financiers prises au niveau des États membres. Malgré le fait que la présidence s'est trouvée au cœur de la crise mentionnée, le Conseil a souligné la nécessité d'élaborer une stratégie pour « l'après-crise qui aidera la Communauté à revenir à des finances saines. »

Dans le domaine de la protection du climat, le Conseil a trouvé un accord en ce qui concerne la participation financière nécessaire de tous les États membres, excepté des plus pauvres. À l'échelle internationale, les coûts liés à l'endommagement du climat seront répartis d'une part selon le volume d'émissions produites, d'autre part selon les performances des économies particulières.

En ce qui concerne la politique internationale, le Conseil a apprécié les efforts liés au Partenariat Oriental, principalement les engagements bilatéraux ou multilatéraux

procédés dans le but d'apporter la prospérité et la stabilité politique aux citoyens de tous les pays concernés. De plus, l'attention a été portée au Processus de la Paix qui figurait constamment parmi les priorités principales de l'Union européenne en 2009.<sup>41</sup>

Pour conclure, les sommets, les réunions suprêmes et d'autres actions importantes organisées dans ce cadre de la présidence tchèque ont été réalisés conformément au programme désigné. Les points discutés ont correspondu directement aux priorités fixées par la présidence. Néanmoins, il faut se rendre compte qu'il y avait beaucoup de questions qui n'ont pas du tout été répondues. Faute de la crise économique très répandue, les autorités européennes devaient se concentrer notamment sur les mesures portant sur la stabilisation des systèmes financiers et au soutien général des économies particulières. C'est pourquoi les problèmes de la santé publique, de l'éducation ou de la culture ont été effacés par les points plus brûlants.

---

<sup>41</sup>Presidency conclusions: <http://www.eu2009.cz/scripts/modules/diary/action.php?id=1673>

## **4 DES PROBLÈMES CONCRETS EXTERNES ET LA SITUATION POLITIQUE QUI ONT INFLUENCÉ LA PRÉSIDENTE TCHÈQUE**

### **4.1 Des problèmes concrets**

Dans ce chapitre, les événements concrets exigeant une intervention des représentants tchèques se trouvant en tête de l'Europe sont mentionnés. Il s'agit de plusieurs problèmes sélectionnés parmi un grand nombre d'activités de la présidence tchèque. Ce sont les actes du domaine de la politique internationale dans lesquels le Premier ministre tchèque Mirek Topolánek, le Ministre de l'extérieur Karel Schwarzenberg ou d'autres autorités tchèques jouaient un rôle considérable.

En choisissant trois événements internationaux qui posaient problème durant la présidence, l'auteur offre son propre point de vue. Les actes y mentionnés sont considérés les plus remarquables. Il est nécessaire de souligner que le point de vue est purement subjectif et n'exprime que l'aspect personnel de l'auteur. Pour cette raison, une justification de ce choix est proposée. De même une argumentation et explication de l'opinion de l'auteur sont joints.

#### **4.1.1 La crise énergétique**

Étant un thème très discuté, la crise énergétique suivant l'arrêt des alimentations du gaz par Gazprom Export, constituait un exercice difficile pour le nouveau président du Conseil de l'Union européenne. Mirek Topolánek, un homme politique d'une réputation pas très favorable à cause de son incapacité à trouver un compromis avec ses partenaires politiques, devait faire face à des géants mondiaux prenant l'Europe en otage. C'était particulièrement la Slovaquie et l'Hongrie qui ont subi cette lutte plutôt politique que commerciale. Le début de la présidence tchèque a été donc considérablement marqué par la crise énergétique qui touchait presque toute l'Europe en raison de diversification très faible des sources d'énergie, en particulier du gaz. Récemment, c'est principalement la Russie, qui fournit le gaz pour l'UE. La crise a commencé par un litige entre la Russie et l'Ukraine concernant les paiements prétendument irrésolus auprès du fournisseur russe, Gazprom Export. Revenons maintenant au début de l'an 2009, au point où la Russie a montré sa puissance et son importance énergétique au monde entier.

Malgré le fait que le début de la crise est officiellement daté le 1er janvier 2009, les causes du blocage de la voie du gaz peuvent être trouvées dans le passé d'obligation de paiements accordés entre le fournisseur russe, Gazprom Export et l'intermédiaire géographique de ces approvisionnements, l'ukrainien Naftogaz. Comme il a été marqué ci-dessus, c'étaient les créances non pas couvertes atteignant 2,1 milliards de dollars qui représentaient le cœur du problème. De plus, les deux parties contractantes n'ont pas trouvé l'accord sur les prix du gaz depuis la fin du 2008 en raison des politiques financières différentes des deux entreprises, en particulier de l'augmentation considérable des prix du gaz de la part du Gazprom (approximativement de \$180/m<sup>3</sup> à \$500/m<sup>3</sup>). Ce brutal renchérissement n'a pas été accepté par le partenaire ukrainien qui transfère le gaz pris du Gazprom. Pour cette raison, Naftogaz a manqué à ses engagements.

Vu les conséquences de l'endettement du Naftogaz, l'Ukraine a donc affirmé un paiement prétendu de la dette. En réponse, la partie russe n'a pas confirmé la réception du paiement et les approvisionnements n'étaient donc pas renouvelés. Suite à ces événements, le Naftogaz n'a pas accepté le point de vue de Gazprom et continuait à prendre approximativement 21 millions de m<sup>3</sup> en raison de nécessité technologique. La Russie a par conséquent accusé l'Ukraine d'avoir volé le gaz.<sup>42</sup>

Ce manquement de fourniture du gaz a considérablement marqué les partenaires européens importants. En particulier, c'étaient les pays de l'Europe centrale et orientale – la Bulgarie, la Roumanie, l'Hongrie, la Pologne, la République tchèque et principalement la Slovaquie, qui ont signalé les problèmes concernant cette chute puisque le 6 juin les approvisionnements à travers l'Ukraine ont été réduits de 80%. En conséquence, étant totalement dépendant des livraisons ukrainiennes, la Slovaquie a été forcée de déclarer l'État de nécessité.<sup>43</sup>

C'est pourquoi le Premier ministre tchèque Mirek Topolánek est premièrement parti à Moscou afin d'aider les deux parties litigieuses à atteindre une convention. En coopération avec ses partenaires, il a proposé une solution provisoire. C'était la création de missions observatoires indépendantes qui devraient objectivement contrôler les voies

---

<sup>42</sup>[http://ekonomika.ihned.cz/c4-10076490-32125590-001000\\_d-v-plynovodech-do-eu-klesa-tlak-gazprom-vini-ukrajinu](http://ekonomika.ihned.cz/c4-10076490-32125590-001000_d-v-plynovodech-do-eu-klesa-tlak-gazprom-vini-ukrajinu)

<sup>43</sup> [http://ihned.cz/c3-32275580-000000\\_d-rusko-snizilo-dodavky-plynu-do-evropy-uz-o-80-procent](http://ihned.cz/c3-32275580-000000_d-rusko-snizilo-dodavky-plynu-do-evropy-uz-o-80-procent)

du gaz dans le territoire ukrainien. Finalement, ce n'étaient pas les représentants de Gazprom, mais le président de la Russie, Vladimir Poutine, qui a accepté une telle proposition.

Ensuite, après avoir marqué un succès partiel, Topolánek s'est immédiatement déplacé en Ukraine pour progresser les négociations concernant le renouvellement des approvisionnements. Le président ukrainien, Viktor Juščenko a accepté la proposition. Par conséquent, la commission a été créée, dont les membres étaient les représentants de Gazprom, de Naftogaz, de la Commission européenne et des sociétés énergétiques indépendantes de l'Union européenne. À la base de cet acte, la Russie a recommencé à livrer le gaz au pipe-line ukrainien, respectivement européen.<sup>44</sup>

Après avoir expliqué les causes et les circonstances de la crise énergétique qui touchait presque toute l'Europe, une série des questions se révèle. Est-ce que l'Europe est prête à faire face à des crises plus profondes que celle-ci? Comment va-t-on résoudre une telle situation si les deux parties ne seront pas disposées à négocier avec la partie tiers? Est-ce qu'il y a une alternative pour l'Union européenne en ce qui concerne les origines des ressources naturelles?

Bien sûr, que nul partenaire stratégique de l'Union européenne ne peut se permettre d'arrêter les approvisionnements de l'énergie au total. Néanmoins, d'une part il faut se rendre compte que la Russie est le fournisseur principal du gaz, d'autre part, l'Europe est le principal acheteur du gaz, il s'agit donc des besoins réciproques. Pour cette raison, le résultat des négociations était d'une certaine manière prévu. Quand même, nous nous sommes aperçus que la Russie était un géant très fort dans le domaine de la politique internationale. Elle a montré sa force de manière très éloquente est ce procédé peut être compris comme une manifestation d'une certaine force et de la position solide de la Russie à l'échelle mondiale. Par conséquent, la stratégie de M.Topolánek directement correspondait à ce fait. Premièrement, il a négocié avec un partenaire politique plus fort, deuxièmement avec un plus faible.

Bien que la crise a été conjurée en quinze jours, les causes possibles toujours persistent. Premièrement, c'est «la voie du Nord », c'est à dire la concentration plus progressive sur les fournisseurs norvégien, en particulier. Par contre, en ne livrant que 25% de la consommation européenne, la Norvège est un fournisseur plutôt marginal.

---

<sup>44</sup> [http://www.tyden.cz/rubriky/domaci/cesko-v-cele-eu/dohoda-o-plynu-se-priblizuje-topolanek-leti-do-moskvy\\_99662.html](http://www.tyden.cz/rubriky/domaci/cesko-v-cele-eu/dohoda-o-plynu-se-priblizuje-topolanek-leti-do-moskvy_99662.html)

Deuxièmement, c'est un meilleur équipement des États membres par des soutes à gaz pour prévenir les pertes marquantes liées à la future crise possible, en faisant des réserves plus importantes.

Pour finir, cette crise a testé la préparation de la présidence tchèque et les capacités des représentants clés à négocier avec des partenaires mondiaux fortes. Après avoir entendu quelques remarques de méfiance à l'égard de la République tchèque, le succès final a été apprécié tant par les citoyens tchèques que par les partenaires communautaires.

#### **4.1.2 La crise au Proche-Orient**

La crise au Proche-Orient est un autre événement qui a accompagné le début de la présidence tchèque. En mentionnant cette problématique, il faut bien comprendre le sujet traité.

Dans les lignes suivantes, l'auteur s'occupe du conflit chronique de la bande de Gaza<sup>45</sup> graduant vers la fin de l'an 2008, juste avant le début de la présidence tchèque. Puisque le territoire subi constamment la lutte d'une part des litiges militantes venus d'une détermination nationale très vague et incertaine de ce territoire, d'autre part de la divergence des valeurs islamiques et sémites.

Du fait que la bande de Gaza était couramment placée sous l'autorité de l'organisation terroriste Hamas qui a attaquée les territoires israéliens, après avoir vécu plusieurs états de guerre dans son histoire, la bande de Gaza a été victime de nouveaux combats très dures provoqués par les forces israéliennes en revanche. La guerre s'est donc allumée très vite et elle résultait en des attaques mutuelles à la bombe. Faute de combats presque infinis, une crise humanitaire dans le territoire du Gaza s'est produite.<sup>46</sup>

Pour cette raison, les représentants suprêmes de l'ONU et de l'Union européenne ont été forcés d'agir rapidement afin d'apaiser la situation. Une rencontre des ministres

---

<sup>45</sup> La bande de Gaza – une bande de terre de 41 km sur la côte orientale de la Mer Méditerranée, entourée au nord, à l'est et au sud-est par l'État d'Israël, et au sud-Est par l'Égypte, dont le statut politique est défini comme un Territoire administré par l'Autorité palestinienne qui exige que Jérusalem devient sa capitale.

<sup>46</sup> [http://cs.wikipedia.org/wiki/válka\\_v\\_gaze](http://cs.wikipedia.org/wiki/válka_v_gaze)

des Affaires étrangères des pays membres a été organisée le 29 décembre à Paris par la France, l'État président l'UE en ce temps-là. C'était donc le chef de la diplomatie tchèque, Karel Schwarzenberg, qui s'est engagé dans ces négociations portant sur la résolution de l'état de guerre. Par contre, le président français, Nicolas Sarkozy a exprimé de même sa volonté de participer aux démarches nécessaires et il a donc proposé les rencontres avec le Président égyptien Husni Mubarak et avec la représentante de la diplomatie israélienne, Cipi Livni.<sup>47</sup>

Les résultats de la rencontre mentionnée étaient univoques: Cessez-le-feu immédiat et stable et l'accès libre aux approvisionnements de l'aide humanitaire à Gaza. En prenant la tête de la présidence le 1er janvier 2009, le ministre Schwarzenberg s'est mis le 4 janvier en tête de la délégation s'efforçant de négocier la paix dans la bande de Gaza.<sup>48</sup> Les membres de la délégation étaient: le Haut représentant pour la PESC, Javier Solana, la commissaire pour les Affaires étrangères Benita Ferrer-Waldner et les ministres des Affaires étrangères français et suédois, Bernard Kouchner et Carl Bildt. La délégation avait pour but de discuter de la crise avec des représentants de l'Égypte, de l'Israël, du Territoire administré par l'autorité palestinienne et de la Jordanie. Premièrement, le ministre Schwarzenberg a proposé la création d'une commission indépendante pour surveiller la situation dans la bande de Gaza. Cette solution a été directement rejetée par la ministre des Affaires étrangères de l'Israël, Cipi Livni du fait qu'elle n'apportait pas de vrais effets.<sup>49</sup>

Malgré le fait que la délégation n'a pas réussi à négocier la paix, le ministre Schwarzenberg est venu à bout pour assurer l'aide humanitaire nécessaire. À la proposition de ministre tchèque, la Commission européenne a accordé une aide humanitaire de trois millions d'euros ce qui constituait la deuxième priorité établie par cette délégation et nous pouvons qualifier ce résultat comme un succès partiel, mais remarquable.<sup>50</sup>

---

<sup>47</sup> [http://zpravy.idnes.cz/pariz-svolala-kvuli-gaze-mimoradnou-schuzi-ministru-eu-pju-/zahranicni.asp?c=A081229\\_zahranicni\\_abr](http://zpravy.idnes.cz/pariz-svolala-kvuli-gaze-mimoradnou-schuzi-ministru-eu-pju-/zahranicni.asp?c=A081229_zahranicni_abr)

<sup>48</sup> [http://zpravy.idnes.cz/eu-vyzvala-k-trvalemu-primeri-v-gaze-vyrazi-tam-schwarzenberg-pbm-/zahranicni.asp?c=1081230\\_151750\\_zahranicni\\_lpo](http://zpravy.idnes.cz/eu-vyzvala-k-trvalemu-primeri-v-gaze-vyrazi-tam-schwarzenberg-pbm-/zahranicni.asp?c=1081230_151750_zahranicni_lpo)

<sup>49</sup> [http://zpravy.idnes.cz/primeri-v-gaze-bude-nejdriv-za-nekolik-dni-mini-schwarzenberg-pt4-/zahranicni.asp?c=A090106\\_112731\\_zahranicni\\_ad](http://zpravy.idnes.cz/primeri-v-gaze-bude-nejdriv-za-nekolik-dni-mini-schwarzenberg-pt4-/zahranicni.asp?c=A090106_112731_zahranicni_ad)

Bien qu'il parait que la mission internationale sous l'autorité de la présidence tchèque n'ait pas d'une part apporté les vraies contributions à l'apaisement de la situation, il faut apprécier l'activité immédiate du ministre tchèque et également des autorités européennes. Étant donné que le conflit dans la bande de Gaza est un conflit historique et, d'autre part, il faut se rendre compte que nul partenaire mondial des deux parties litigantes n'a atteint des résultats plus marquant. Vu ces faits, la présidence peut donc être regardée de façon positive en ce qui concerne son approche actif et sensitif à ce conflit.

### 4.1.3 La crise institutionnelle européenne

En essayant d'atteindre un niveau d'intégration européenne plus élevé, les autorités communautaires ont préparé le texte d'un nouveau document réformant l'ordre institutionnel de l'Union européenne. Il s'agit du projet du Traité de Lisbonne, signé le 13 décembre 2007 par les dirigeants des 27 États membres, visant à la modernisation du fonctionnement de l'UE. Ce texte a été élaboré dans l'intention de rendre l'UE plus démocratique et plus efficace. Le traité facilite donc et accélère les processus décisifs dans le cadre de l'Union européenne qui devrait être plus prompte à l'action et plus unique en traitant les questions concernant l'économie, l'énergie et la politique étrangère.

Étant à la tête de l'Union européenne, la République tchèque devenait responsable de la ratification et de l'application du Traité de Lisbonne. Bien que le programme de la présidence déclare directement la mise en vigueur du traité, les représentants politiques tchèques ont dû faire face à plusieurs obstacles liés à «l'euroscpticisme»<sup>51</sup> qui exprime principalement moyennant le président de la République tchèque, Václav Klaus, assez clairement la réputation de la plupart de la nation tchèque auprès de l'Europe. Malgré le fait que les Tchèques ont assez clairement exprimés leur accord sur l'entrée de la RT à l'Union européenne, les tendances eurosceptiques sont toujours marquantes. À cause de cela, la présidence tchèque s'est

---

<sup>50</sup> [http://zpravy.idnes.cz/schwarzenbergova\\_mise\\_neuspela\\_izrael\\_nechce\\_pozorovatele\\_v\\_gaze-1c4-/zahranicni.asp?c=A090105\\_131559\\_zahranicni\\_ad](http://zpravy.idnes.cz/schwarzenbergova_mise_neuspela_izrael_nechce_pozorovatele_v_gaze-1c4-/zahranicni.asp?c=A090105_131559_zahranicni_ad)

<sup>51</sup> L'euroscpticisme – l'approche critique à l'idée de l'Union européenne



trouvée dans une position piquante, puisque la République tchèque, étant le nouveau responsable de l'adoption du traité, est généralement connue par son approche plutôt négatif en ce qui concerne l'intégration européenne progressive.

C'est particulièrement le président, Václav Klaus, qui présente ouvertement ses opinions critiques concernant les tendances intégrationnistes européennes. En attaquant constamment presque toute notion européenne, il exprime souvent la volonté d'une partie importante de la nation.

En examinant les causes de «l'euro-scepticisme» de la nation tchèque, il faut se poser une question initiale. Quelles sont les causes possibles de cette hostilité contre tout européen? La réponse peut être trouvée dans l'histoire. Après avoir expérimenté les quarante ans sous le directoire de l'Union Soviétique, les citoyens Tchèques se sont méfiés déjà de devenir membre de nouveau d'un tout géant, d'une institution fortement intégrée, telle que l'Union européenne. Par conséquent, beaucoup d'obligations, directives et restrictions venant de Bruxelles posent problème aux tchèques et elles sont parfois acceptées d'une manière neutre où même négative. Ce sont aussi les efforts d'harmonisation des législations nationales avec les réglementations communautaires qui posent parfois problèmes aux Tchèques.

C'est probablement pour cette raison que la République tchèque aperçoit très négativement le texte du Traité de Lisbonne. D'où vient probablement le plus grand paradoxe de la présidence. D'une part, c'est le programme créé en faveur de la Communauté, où l'adoption du Traité de Lisbonne constitue une des priorités initiales. D'autre part, c'est le désaccord de la nation et même des représentants politiques.

Ce paradoxe se manifestait premièrement par le «NON» au Traité de Lisbonne exprimé par le président de la république. Le processus de la ratification du Traité sera examiné plus en détail dans des lignes suivantes.

En raison de ce refus, la République tchèque s'est trouvée sous une pression assez forte de la part des puissances européennes qui veillaient à la ratification le plus vite rapidement du Traité de Lisbonne.

Et pourtant les autorités tchèques n'ont pas cessé les obstructions empêchant l'adoption de ce document. Regardons maintenant dans l'histoire de la ratification du Traité de Lisbonne dans l'ordre chronologique.

## **Le processus de ratification du Traité de Lisbonne**

Le Traité de Lisbonne a été finalisé pendant une session informelle du Conseil européen à Lisbonne le 18 et le 19 octobre 2007. Les dirigeants des États membres de l'Union européenne ont signé le traité le 13 décembre 2007. Puisque le traité entre en vigueur lorsqu'il est ratifié par tous les 27 États membres, c'était la responsabilité des représentants sùpemes de la RT, du Premier ministre Mirek Topolánek et du Ministre de l'extérieur Karel Schwarzenberg de négocier les autorisations manquantes des deux États – d'Irland et de la République tchèque.<sup>52</sup>

Le gouvernement de la République tchèque a accepté le traité le 4 décembre 2007. En raison de prudence politique, un groupe de sénateurs d'opposition a exigé une révision de certains points du Traité auprès de la Cour Constitutionnelle. Cette demande a été postulée afin d'assurer l'accord du traité avec l'ordre constitutionnel tchèque. Par conséquent, la Cour a constaté que le traité n'était pas contraire à la constitution de la République tchèque.

Le traité a été finalement adopté par le Parlement et le Sénat le 6 mai 2009.

La deuxième revendication à réexaminer le traité a été passée à la Cour le 29 septembre 2009. Car sauf jugement de la Cour constitutionnel la ratification n'a pas pu être fini, cette obstruction a en fait bloqué et retardé le processus entier.

Le 9 octobre, le Président de la RT a conditionné la ratification du traité par sa signature. Par conséquent, le Gouvernement tchèque a ouvert des négociations intensives concernant les solutions possibles de la situation d'une part avec le Président, d'autre part avec des partenaires européens. Le but de ces actes était de confirmer l'engagement de l'accomplissement de la ratification.

Finalement, c'était en Parlement et au Sénat que le texte a été accepté le 13 novembre 2009 pour que le traité puisse entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

En parlant des réserves des représentants politiques tchèques, expliquons quelques points chauds du Traité de Lisbonne. Par rapport au Traité de Nice, le Traité de Lisbonne apporte beaucoup de changements essentiels, qui modifient les principes de fonctionnement de la Communauté.

---

<sup>52</sup> Vlada.cz

Comme il a été mentionné ci-dessus, il y a premièrement une méfiance permanente des Tchèques d'une certaine perte de souveraineté liée aux réformes institutionnelles. Puisque le traité arrange une répartition du pouvoir des votes en faveur des États plus grands. Pour cette raison, les réserves tchèques paraissent être d'une part logiques, car la République tchèque perdait son influence déjà très petite. D'autre part, il faut se poser la question essentielle. Est-ce que les économies les plus performantes de l'Union devraient renforcer leurs pouvoirs de décision en compensation d'apports économiques importantes dans le budget communautaire? Si nous vivons dans un système démocratique, ne devrait-on respecter la voix de la majorité? La réponse possible s'offre tout naturellement. Oui, mais sous la condition que les États d'un pouvoir décisif plus important n'abusent pas de leur puissance à imposer leurs intérêts nationaux ou bien, intentionnellement ou pas, à défavoriser les petits pays en adoptant certaines mesures discutables.

Deuxièmement, la République tchèque n'est pas en général d'accord avec le renforcement de l'appareil bureaucratique de l'Union. C'est en particulier l'institution du Président européen qui est actuellement, après l'entrée en vigueur du traité, exécutée par Hermann Van Rompuy. Il faut se rendre compte, que les Tchèques sont habituellement très sensibles aux moyens dont les finances publiques sont réparties et utilisées. Pour cette raison, la Communauté est souvent critiquée, de plus, le traité n'apporte pas un progrès dans ce domaine. De plus, l'institution de président n'est pas considérée indispensable pour le bon fonctionnement de l'Union européenne.

Voilà quelques observations subjectives sur la problématique du Traité de Lisbonne. Finalement, il faut apprécier le résultat positif d'adoption atteint durant la présidence tchèque.

#### 4.1.4 La crise gouvernementale tchèque

Après avoir analysé la présidence tchèque du point de vue international et global, nous devons constater que la République tchèque a dirigé la présidence de manière satisfaisante et qu'elle a atteint des succès au moins partiels. Par contre, le cours de la présidence était constamment perturbé par des attaques politiques permanentes sur la scène nationale, tant de la part de la gauche, que de la part de la droite. Ces litiges politiques ont abouti à la chute du gouvernement et c'est pourquoi il est nécessaire d'expliquer les conditions et les circonstances en ce lieu. Puisque la situation politique intérieure en RT a directement influencé le déroulement de la présidence, un sous chapitre indépendant est consacré à cette question intéressante.

Comme il a été remarqué plusieurs fois dans le texte, la présidence tchèque était influencée par un événement significatif, par la chute du gouvernement tchèque au milieu de la présidence, plus précisément le 24 mars 2009.

Essayons maintenant d'expliquer les causes possibles de cette chute? Premièrement, il faut se rendre compte que le premier ministre tchèque, Mirek Topolánek, membre de l'ODS (droit), n'était pas dans une situation très favorable. En tenant une majorité fragile au Parlement, fondée sur le soutien de transfuges, il devait faire face aux plusieurs essais de la ČSSD (gauche) et tête avec son président, Jiří Paroubek, par faire tomber son gouvernement. La ČSSD, renforcée par des victoires écrasantes dans les élections régionales et sénatoriales se passant en 2008 a donc trouvé une justification de ces efforts – le faible gouvernement et la changement marquant des préférences du peuple tchèque. Paroubek s'est senti fort en sa position et a constamment tenté de discréditer son rival politique. Malgré le fait que l'ODS a demandé une garantie de ne pas être attaqué par la ČSSD au moins pendant la période de la présidence, nul accord n'a été passé.

Comme il a été écrit dans les lignes précédentes, la défaite totale du parti gouvernemental aux élections régionale et sénatoriales pouvait être une des explications possible. De plus, c'était la position faible du président de l'ODS, Mirek Topolánek, dont le mandat n'était pas très fort au sein du parti. Puisque l'influence du président de la République Václav Klaus, fondateur de ce parti, était toujours assez forte, l'ODS n'était pas regroupée même en ce qui concerne ses attitudes internationales, en particulier en la matière d'adoption du Traité de Lisbonne. De plus, l'ODS a imposé des mesures

impopulaires, principalement dans le domaine de la santé publique. Toutes ces circonstances ont contribué à l'intolérance générale vers le gouvernement de Topolánek.

En faisant tomber le gouvernement tchèque pendant la présidence, la ČSSD a préparé les meilleures conditions pour une la situation de blocage. Puisqu'elle n'avait pas préparé une alternative adéquate, il n'était pas possible de constituer un nouveau gouvernement, soit sous la direction de Topolánek, soit de Paroubek. Nul parti n'avait un nombre de voix nécessaire pour pouvoir prononcer le crédit à un nouveau gouvernement potentiel. Pour cette raison, le président de la RT a hésité très longtemps, conformément à la Constitution, à désigner un nouveau premier ministre qui aurait été capable de constituer le gouvernement fonctionnant. Par conséquent, la présidence a été menée pendant deux mois par le président en démission, ce qui a affaibli considérablement sa position dans le cadre européen.<sup>53</sup>

Finalement, après avoir négocié durement, tous les partis brouillés ont passé un accord en ce qui concerne l'aménagement gouvernemental après la chute. C'était la proposition d'un gouvernement provisoire, dit de pont, dont les membres étaient installés par les parties politiques conformément à leur représentation au Parlement. En conséquence, le président de la République a désigné un fonctionnaire d'État, Jan Fisher, le nouvel premier ministre de la RT le 8 mai 2009. Fisher a donc remplacé Topolánek à la tête de l'Europe. Bien que ce nouveau premier ministre jouissait d'une bonne réputation, son mandat était très limité à l'échelle tant nationale qu'européenne. Pour cette raison il n'a pu que finir la présidence sans pouvoir imposer des changements plus importants.

Vu les événements importants sur la scène politique tchèque, les partenaires européens ont fortement condamné l'incapacité des politiques tchèques de gérer les problèmes qui se sont produits et l'ont aperçu négativement. Par contre, le public tchèque a condamné la gauche d'avoir déstabilisé la position tchèque déjà faible en Europe et d'avoir mis les intérêts politiques internes au-dessus des intérêts de l'État.

---

<sup>53</sup> [http://zpravy.idnes.cz/klaus-jmeno-val-novou-vladu-nastupujeme-z-behu-dodal-fisher-ple-/domaci.asp?c=A090508\\_072457\\_domaci\\_js](http://zpravy.idnes.cz/klaus-jmeno-val-novou-vladu-nastupujeme-z-behu-dodal-fisher-ple-/domaci.asp?c=A090508_072457_domaci_js)

## CONCLUSION

Bien qu'un grand nombre de médias tant mondiaux que régionaux ont qualifié la présidence tchèque comme un échec, cette évaluation critique ne peut pas être appliquée en général. Après avoir examiné la présidence plus en détail, nous pouvons constater que la République tchèque a satisfait les exigences imposées à chaque pays présidant le Conseil de l'UE. Elle a même réussi à atteindre des succès dans certains domaines.

En ce qui concerne la fonction administrative, la République tchèque l'a remplie très bien. En dépit des doutes exprimés relatifs à la qualité de l'assurance des activités du Conseil de l'UE et à la capacité de le conduire, le déroulement de la présidence a montré qu'elle était bien préparée ce qui s'est manifesté par le bon fonctionnement quotidien du Conseil. Vu que la bonne administration du Conseil est déjà considérée comme une condition nécessaire à la réussite, il faut constater que la RT l'a remplie sans problèmes marquants.

La République tchèque a de même relativement réussi en ce qui concerne son rôle de médiateur. Elle n'a pas imposé ses intérêts nationaux de manière excessive et elle a aidé à trouver des solutions sans être trop dominante. En refusant les politiques protectionnistes nationales, la République tchèque a rempli à ses engagements dans la matière de supprimer des obstacles à la libre circulation dans le marché unique européen. Moyennant ces démarches, la présidence a tenu sa devise « Une Europe sans barrières ». Par contre, elle n'a pas réussi en ce qui concerne la suppression des entraves à l'entrée sur le marché du travail allemand et autrichien.

En évaluant les résultats de la présidence, nous pouvons constater, que la présidence a formulé de même ses priorités de manière satisfaisante. Elle a bien identifié les domaines dont les autres États membres avaient envie de s'occuper. En même temps, ces priorités correspondaient aux intérêts tchèques. Au contraire, tous les points du programme n'étaient pas imposés, en particulier faute de développement dynamique des événements à l'échelle mondiale. La présidence devait donc s'occuper de la priorité de la situation économique défavorable et de la sécurité énergétique ce qui confirme l'importance et la justification de ces priorités.

Si les fonctions ci-dessus sont pour la plupart perçues positivement, en se concentrant sur la représentation de l'UE externe, nous ne pouvons pas être de même avis. Les représentants politiques tchèques n'étaient pas en mesure d'assurer la stabilité nécessaire au sein de la République tchèque pendant le mandat présidentiel. Comme il a été dit, la chute du gouvernement a divisé la présidence en deux moitiés. Tandis que la première a été appréciée notamment pour obtenir par voie de négociations une solution à la crise énergétique, la deuxième moitié a été affaibli par la chute du gouvernement qui a pratiquement limité ses chances d'atteindre un succès remarquable. Du fait que le nouveau gouvernement de fonctionnaire ne pouvait que finir la présidence à cause de son mandat faible, la réputation de la présidence a été dégradée de la part des autres États membres européens qui, comme ils l'avaient avisé, avaient des réussites déjà faibles.

La première présidence tchèque du Conseil de l'UE était donc influencé d'un grand nombre de circonstances qui rendaient l'exécution de la présidence plus difficile. En analysant la présidence tchèque, l'auteur a fini par adopter l'avis que les atouts les plus importants étaient ceux de l'administration officielle du Conseil. Par contre, en ce qui concerne la représentation de l'Union européenne elle était de faible valeur.

Du fait que la présidence a confirmé les attentes se rapportant aux États plus petits, nous pouvons constater que l'hypothèse prononcée dans l'introduction était pour cette raison justifiée : le doute sur une bonne présidence n'a pas été levé.

## RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

Le travail offre une image complexe de la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne pendant le premier semestre de l'an 2009. L'auteur trace les rôles clés de la République tchèque en tête de l'Union européenne. Notamment, l'attention est portée sur les conditions particulières dont la présidence s'effectuait. Avant tout, ce sont les circonstances et les événements principaux qui sont traité de la manière détaillée. De plus, l'auteur se concentre sur la méfiance liée à une certaine incapacité éventuelle de la RT de mener l'Union européenne de façon au moins satisfaisante.

Pour pouvoir expliquer les aspects mentionnés ci-dessus, le travail est introduit par plusieurs faits théoriques touchant le fonctionnement du Conseil de l'UE et les caractéristiques générales de la présidence.

Ensuite, il s'agit de la situation européenne globale dans laquelle la République tchèque s'est trouvée avant la présidence, des objectives prioritaires de la présidence tchèque et du programme.

Après avoir décrit les conditions initiales et les priorités de programme, l'auteur va mettre l'accent sur des actions significatives concrètes, c'est à dire sur les sommets et les négociations.

Finalement, les actions particulières choisies par l'auteur sont mentionnées. Il s'agit de la crise du gaz, de la crise au Proche Orient, de la crise institutionnelle européenne et de la chute du gouvernement tchèque au milieu de la présidence.



## RÉSUMÉ EN TCHÈQUE

Tato práce nabízí ucelený pohled na uplynulé předsednictví České republiky Radě Evropské unie, které se konalo v průběhu první poloviny roku 2009. Autorka zde zkoumá především klíčové úkoly, které musela Česká republika, jakožto předsedající země evropské sedmadvacítky, plnit.

Zvláštní pozornost je tedy věnována specifickým výchozím podmínkám, za kterých ČR předsednictví vykonávala. Jedná se především o významné okolnosti a události, které předsednictví provázely. Autorka se rovněž soustřeďuje na schopnost České republiky úspěšně plnit tuto významnou funkci v rámci Evropské unie.

Práce je uvedena několika nezbytnými poznámkami týkajícími se fungování Rady Evropské unie a obecné charakteristiky a fungování institutu předsednictví.

Dále pak jsou zanalyzována pozice České republiky v rámci Evropské unie, hlavní cíle předsednictví a jeho program.

Následně se autorka zabývá několika vybranými významnými summity, které byly v rámci českého předsednictví zorganizovány. Vzhledem k důležitosti některých událostí, které poznamenaly české předsednictví, jsou tyto vysvětleny v evropském kontextu. Jedná se o čtyři vybrané problematiky : plynová krize, blízkovýchodní krize, evropská institucionální krize a pád vlády uprostřed předsednictví.

## **ANOTATION / ANOTACE**

**Příjmení a jméno autora:** Slámová Lenka

**Název katedry a fakulty:** Katedra romanistiky, Fakulta filosofická

**Název diplomové práce:** La présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne 2009 – circonstances et déroulement

**Vedoucí diplomové práce:** Ing. Michel Viland

**Počet znaků (bez mezer) :** 102 071

**Počet příloh:** 3

**Počet titulů použité literatury:** 7

**Klíčová slova:** Česká republika, Předsednictví, Evropská unie, program, priority, Rada Evropské unie, plynová krize, blízkovýchodní krize, ekonomická krize, Lisabonská smlouva, pád vlády, euroskepticismus, energetika.

**Key words:** Czech Republic, Presidency, European Union, program, priorities, Council of the European Union, gas crisis, Near East crisis, economic crisis, Treaty of Lisbon, fall of the government, euroscepticism, energy.

**Charakteristika práce:** Práce nabízí ucelený pohled na předsednictví České republiky Radě Evropské unie. Těžištěm práce je program předsednictví, jeho hlavní priority a klíčové otázky týkající se fungování Evropské unie. Dále je pozornost zaměřena na vybrané významné akce konané v průběhu předsednictví. V neposlední řadě jsou vysvětleny vybrané významné události, ve kterých sehrála Česká republika jakožto předsedající země důležitou roli. Rovněž je pojednáno o okolnostech, které předsednictví provázely. V závěru práce je zhodnocen význam předsednictví.

**General characteristic:** The thesis regards completely the Czech presidency of the Council of the European Union. The core subjects are such as the program, main priorities and the key questions concerning the Czech presidency. The attention is concentrated on significant events where the Czech republic confirmed its strong

position in the european environment. Also the circumstances that were influencing the Czech presidency are mentioned. In the end, the results of the Presidency are evaluated.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages spécialisés:

- Council guide – *The Presidency Handbook*, Luxemburg: European Communities 2006, ISBN 92-824-3218-1
- Dočkal, V., Fiala, P., Kaniok, O. Pitrová, M.: *Česká politika v evropské unii – evropský integrační proces a zájmy české republiky*. Brno: Masarykova universita 2006, ISBN 80-210-4076-9
- Elgström, Ole: *European Union Council Presidencies: A comparative perspective*. London: Routledge 2003, ISBN 9780415309905
- Hayes-Renshaw, F., Wallace, H.: *The Council of Ministers*. 2nd edition, New York: Palgrave Macmillan 2006, ISBN 978-0-333-94865-1
- Pitrová M., Kaniok, P.: *Institut předsednictví Evropské unie – principy, problémy a reforma*. Mezinárodní vztahy, 2005, ISBN 0323-1844
- Pitrová, M.: *Institucionální struktura Evropské unie*. Brno: Masarykova univerzita 1999, ISBN 80-210-2237-X
- Jakš, Jaroslav: *Quo Vadis Evropská unie*. Praha: ETC Publishing 1998. ISBN 80-86006-57-3

### Sources électroniques:

- Tallberg, Jonas: *Responsabilité sans Pouvoir? The Agenda-Shaping Powers of the EU Council Presidency* [online]. 2001  
<http://www.svet.lu.se/Projekt/Presidency/agendashaping.pdf>
- *Présidence tchèque de l'UE : « assurer une présidence fonctionnelle serait déjà un succès »* . 12.11.2007. <http://www.radio.cz/fr/article/98544>

- *Le péril tchèque à la présidence de l'Europe.* 12.11.2008.  
<http://www.liberation.fr/politiques/0101304698-le-peril-tcheque-a-la-presidence-de-l-europe>
- *Pracovní program českého předsednictví*  
[www.eu2009.cz/cz/czechpresidency/programme-and-priorities/program-a-prioriy-478/](http://www.eu2009.cz/cz/czechpresidency/programme-and-priorities/program-a-prioriy-478/)
- *Evropská rada* 19.3.-22.3. [www.eu2009.cz/event/1/1472](http://www.eu2009.cz/event/1/1472)
- *Global plan for recovery and reform: the Communiqué from the London Summit.* 2.5.2009 <http://www.londonsummit.gov.uk/en/summit-aims/summit-communicue/>
- *Pražské setkání hlav států a vlád EU s prezidentem USA - EU PRESS LINES*  
5.4.2009 [http://www.eu2009.cz/en/news-and-documents/press-releases/\\*kopie-1:-the-prague-meeting-of-eu-heads-of-state-and-government-with-the-us-president---eu-press-lines-15723/](http://www.eu2009.cz/en/news-and-documents/press-releases/*kopie-1:-the-prague-meeting-of-eu-heads-of-state-and-government-with-the-us-president---eu-press-lines-15723/)
- *Summit zaměstnanosti.* 7.5.2009. <http://www.eu2009.cz/event/1/3558/>
- *Summit Východního partnerství: přirozená dimenze zahraniční politiky EU.*  
12.5.2009 <http://www.eu2009.cz/cz/news-and-documents/press-releases/summit-vychodniho-partnerstvi:-prirozena-dimenze-zahranicni-politiky-eu-20932/>
- *Evropská rada.* 18.6.-19.6.2009.  
<http://www.eu2009.cz/scripts/modules/diary/action.php?id=1673>
- *V plynovodech do EU klesá tlak. Gazprom viní Ukrajinu* 2.1.2009  
<http://ekonomika.ihned.cz/c1-32125590-rusky-gazprom-obvinuje-ukrajinu-ze-mu-krade-plyn>
- *Rusko snížilo dodávky plynu do Evropy už o 80 procent.* 6.1.2009.  
[http://ihned.cz/c3-32275580-000000\\_d-rusko-snizilo-dodavky-plynu-do-evropy-uz-o-80-procent](http://ihned.cz/c3-32275580-000000_d-rusko-snizilo-dodavky-plynu-do-evropy-uz-o-80-procent)

- *Dohoda o plynu se přibližuje. Topolánek letí do Moskvy.* 9.1.2009  
[http://www.tyden.cz/rubriky/domaci/cesko-v-cele-eu/dohoda-o-plynu-se-priblizuje-topolank-leti-do-moskvy\\_99662.html](http://www.tyden.cz/rubriky/domaci/cesko-v-cele-eu/dohoda-o-plynu-se-priblizuje-topolank-leti-do-moskvy_99662.html)
- [http://cs.wikipedia.org/wiki/válka\\_v\\_gaze](http://cs.wikipedia.org/wiki/válka_v_gaze)
- *Paříž svolala kvůli Gaze mimořádnou schůzi ministrů EU* 29.12.2008  
[http://zpravy.idnes.cz/pariz-svolala-kvuli-gaze-mimoradnou-schuzi-ministru-eu-pju-/zahranicni.asp?c=A081229\\_200412\\_zahranicni\\_abr](http://zpravy.idnes.cz/pariz-svolala-kvuli-gaze-mimoradnou-schuzi-ministru-eu-pju-/zahranicni.asp?c=A081229_200412_zahranicni_abr)
- *EU vyzvala k trvalému příměří v Gaze, vyrazí tam Schwarzenberg* 30.12.2008  
[http://zpravy.idnes.cz/eu-vyzvala-k-trvalemu-primeri-v-gaze-vyrazi-tam-schwarzenberg-pbm-/zahranicni.asp?c=A081230\\_151750\\_zahranicni\\_lpo](http://zpravy.idnes.cz/eu-vyzvala-k-trvalemu-primeri-v-gaze-vyrazi-tam-schwarzenberg-pbm-/zahranicni.asp?c=A081230_151750_zahranicni_lpo)
- *Příměří v Gaze bude nejdřív za několik dní, míní Schwarzenberg* 6.1.2009 [http://zpravy.idnes.cz/primeri-v-gaze-bude-nejdriv-za-nekolik-dni-mini-schwarzenberg-pt4-/zahranicni.asp?c=A090106\\_112731\\_zahranicni\\_ad](http://zpravy.idnes.cz/primeri-v-gaze-bude-nejdriv-za-nekolik-dni-mini-schwarzenberg-pt4-/zahranicni.asp?c=A090106_112731_zahranicni_ad)
- *Schwarzenbergova mise neuspěla. Izrael nechce pozorovatele v Gaze* 5.1.2009  
[http://zpravy.idnes.cz/schwarzenbergova-mise-neuspela-izrael-nechce-pozorovatele-v-gaze-1c4-/zahranicni.asp?c=A090105\\_131559\\_zahranicni\\_ad](http://zpravy.idnes.cz/schwarzenbergova-mise-neuspela-izrael-nechce-pozorovatele-v-gaze-1c4-/zahranicni.asp?c=A090105_131559_zahranicni_ad)
- *Klaus jmenoval novou vládu. Nastupujeme z běhu, dodal Fischer* 8.5.2009  
[http://zpravy.idnes.cz/klaus-jmenoval-novou-vladu-nastupujeme-z-behu-dodal-fischer-ple-/domaci.asp?c=A090508\\_072457\\_domaci\\_js](http://zpravy.idnes.cz/klaus-jmenoval-novou-vladu-nastupujeme-z-behu-dodal-fischer-ple-/domaci.asp?c=A090508_072457_domaci_js)
- *Plynovod Nabucco: 5 otázek a odpovědí 2009*  
[http://www.tyden.cz/rubriky/byznys/svet/plynovod-nabucco-5-otazek-a-odpovedi\\_128990.html](http://www.tyden.cz/rubriky/byznys/svet/plynovod-nabucco-5-otazek-a-odpovedi_128990.html)

## ANNEXES

**Annexe No 1: le logo de la présidence tchèque**



**Annexe No2: le logo de la présidence suède (qui succède)**



## Annexe No.3:

### Comparaison; Traité de Nice vs. Traité de Lisbonne

#### Traité de Nice

#### Traité de Lisbonne

#### La personnalité juridique

L'Art. 281 TCE confère aux communautés la personnalité juridique. La personnalité juridique permet de conclure des contrats, à engager sa responsabilité et à se soumettre à des obligations. Elle s'applique à deux types de personnes: les individus et les personnes morales (c'est-à-dire des sociétés ou les communautés par exemple).

L'Union, qui succède aux Communautés, a la personnalité juridique. Le traité permet donc à l'Union d'adhérer à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et de libertés fondamentales (article 47 TUE).

Cela permet aux Communautés européennes de conclure des contrats ou des accords internationaux.

#### Le processus décisionnel au Conseil de l'UE

##### Le mode de calcul

La majorité qualifiée est constituée de 72,3 % des voix des Etats membres, représentant au moins la majorité simple des États membres si la proposition émane de la Commission, ou 2/3 des États membres si la proposition n'émane pas de la Commission, et 62 % de la population de l'Union

A partir du 1er novembre 2014, la majorité qualifiée sera constituée de 55% des voix d'Etats Membres (soit environ 15 Etats) représentant au moins 65% de la population de l'Union.

##### Le nombre de domaines

63 articles relèvent de la majorité qualifiée.

96 articles relèvent de la majorité qualifiée.

Les domaines sensibles tels que la fiscalité, la sécurité sociale, la politique étrangère, la défense commune restent à l'unanimité.

#### Les pouvoirs du Parlement Européen



**Traité de Nice****Traité de Lisbonne**

La procédure de codécision concerne 43 domaines.

La procédure de "codécision" devient la "procédure législative ordinaire", et concerne 83 domaines. En devenant la procédure législative ordinaire, la procédure de codécision devient le mode de principe d'adoption des actes législatifs européens par opposition aux procédures d'exceptions. Cette procédure par défaut devient celle qui sera la plus utilisée à l'avenir.

**Le Conseil européen****Un président**

Inexistant.

Article 15.6.a) TUE : Un Président est élu à la majorité qualifiée pour deux ans et demi, renouvelable une fois. Il anime les travaux du CE [...]. Il représente l'Union sur la scène internationale.

**Un statut**

Aucun statut institutionnel.

Il devient une Institution, article 13.1. Désormais, ses décisions sont contrôlables par la Cour de Justice de l'Union Européenne. Il doit donc respecter la législation et les principes de l'Union comme toute autre institution.

**Fréquence des réunions**

Le Conseil européen se réunit une fois officiellement par semestre. La pratique consiste à organiser une réunion informelle par semestre.

Le Conseil européen se réunit deux fois par semestre.

**Le Haut représentant de la politique étrangère européenne**

Il existe un Secrétaire général du Conseil de Création du poste de Haut représentant. Il sera également l'Union européenne Haut représentant pour la vice-président la Commission européenne chargé de l'action politique étrangère et de sécurité commune extérieure: il conduit la politique étrangère et de sécurité (diplomatie politique) ainsi que le commissaire commune de l'Union. Il présidera le Conseil "affaires chargée des relations extérieures (diplomatie étrangères". économique).

**Traité de Nice****Traité de Lisbonne****Le rôle des Parlements nationaux**

Inexistant

Le rôle des parlements nationaux est à présent de veiller au respect du principe de subsidiarité. Ce mécanisme permet aux Parlements nationaux de faire échouer des propositions de la Commission.

Tout parlement national pourra indiquer pourquoi selon lui une proposition n'est pas conforme à ce principe. S'ensuit un mécanisme en deux temps: si un tiers des parlements nationaux considère qu'une proposition n'est pas conforme au principe de subsidiarité, la Commission devra réexaminer sa proposition, qu'elle pourra décider de maintenir, de modifier ou de retirer.

Si une majorité des parlements nationaux partage ces préoccupations, et que la Commission décide néanmoins de maintenir sa proposition, une procédure spécifique sera déclenchée. La Commission devra exposer ses motivations, à charge pour le Parlement européen et le Conseil de décider de poursuivre ou non la procédure législative.

(cf. Protocole sur le rôle des Parlements nationaux dans l'Union européenne )

**La répartition des compétences**

Article 5 TCE : La Communauté agit dans les limites des compétences qui lui sont conférées et des objectifs qui lui sont assignés par le présent traité. Définition générale.

Article 2 TFUE : le nouveau texte énumère clairement la liste des domaines relevant des compétences exclusives (article 3), des compétences partagées (article 4) et des compétences d'appui (article 6).

**La possibilité d'initiative citoyenne**

Inexistante

Article 11.4 TUE: des citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissant d'un nombre significatif d'Etats membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la commission européenne, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de

**Traité de Nice****Traité de Lisbonne**

l'union est nécessaire aux fins de l'application des traités...

**La Charte des droits fondamentaux**

Elle n'avait aucun caractère contraignant, les Etats membres pouvaient ne pas la respecter.

Le nouveau TFUE reconnaît la Charte des droits fondamentaux à l'article 6 en lui donnant la même valeur juridique que les traités sans pour autant l'intégrer aux traités. Néanmoins, les Etats membres devront la respecter (sauf le Royaume unis, la Pologne et la République tchèque qui ont obtenu une dérogation).

**Coopération judiciaire et policière**

La plupart des décisions sont prises à la majorité qualifiée, et non plus à l'unanimité. En matière de coopération judiciaire et policière, le Traité de Lisbonne intègre la coopération policière et judiciaire en matière pénale. Désormais, cette matière qui était intergouvernementale, c'est-à-dire essentiellement décider par les Etats membres, entre dans la compétence du Parlement et du Conseil via la codécision.

Le TCE, légifère sur les matières relatives aux visas, asile et immigration (ex-premier pilier), tandis que la coopération judiciaire et policière en matière pénale est réservée au TUE (ex-troisième pilier).

Il maintient cependant certaines spécificités dans ces domaines, notamment un droit d'initiative partagé entre la Commission Européenne et au moins un quart des Etats membres. Il rend possible la création d'un Parquet européen. La compétence de ce Parquet se limiterait aux infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union, mais pourrait être étendue à la lutte contre la criminalité grave ayant une dimension transfrontalière.

Le Traité de Lisbonne prévoit également le passage de l'unanimité à la majorité qualifiée au Conseil et à la codécision avec le Parlement Européen pour la plupart de ces questions

**La lutte contre le changement climatique**

Dans le TCE, les compétences de l'Union sur l'environnement sur le plan international ne concernaient que la promotion des mesures

La lutte contre le changement climatique acquiert un statut prioritaire dans le nouveau traité (article 191 TFUE).

**Traité de Nice****Traité de Lisbonne**

destinées à faire face aux problèmes régionaux ou planétaires de l'environnement.

**Energie**

Aucune compétence directe. L'Union intervenait en matière énergétique grâce à la clause de flexibilité de l'article 308 TCE.

Selon cet article, si une action de la Communauté apparaissait nécessaire pour réaliser, dans le fonctionnement du marché commun, l'un des objets de la Communauté, sans que le traité ait prévu les pouvoirs d'action requis à cet effet, le Conseil, statuant à l'unanimité sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen, prenait les dispositions appropriées.

Le Traité de Lisbonne introduit un nouvel article fondant la politique énergétique de l'Union: l'article 194 TFUE. Désormais les textes établissant le cadre de cette politique sera la procédure législative ordinaire: la codécision.

**Clause de sortie des Etats membres**

Inexistante

Pour la première fois, le traité prévoit une clause de sortie qui confère aux Etats membres le droit de se retirer de l'Union européenne (article 50 TUE).

**Source:** <http://www.touteurope.fr/fr/nc/print/actions/construction-europeenne/reforme-des-traites-et-des-institutions/presentation/du-traite-de-nice-au-traite-de-Lisbonne-ce-qui-change.html>